


Les priorités d'Essen en matière d'emploi

**F. Bossier, I. Lebrun,
S. Mertens, C. Streef,
P. Van Brusselen**

Janvier 1998



Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan est un organisme d'intérêt public.

Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnemental.

A cette fin le BFP rassemble et analyse des données, explore les évolutions plausibles, identifie des alternatives, évalue les conséquences des politiques et formule des propositions.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales.

Le BFP assure à ses travaux une large diffusion. Les résultats de ses recherches sont portés à la connaissance de la collectivité et contribuent au débat démocratique.

URL

<http://www.plan.be>

Publications

Publications récurrentes:

Les perspectives économiques

Le budget économique

Le "Short Term Update"

Planning Papers (les derniers numéros)

L'objet des "Planning Papers" est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau fédéral du Plan.

80. *Quarante années d'évolution de la durée du travail en Belgique - Veertig jaar evolutie van arbeidsduur in België*
K. Hendrickx, L. Masure, S. Schüttringer - Septembre 1997

81. *Le vieillissement démographique - De l'analyse des évolutions de population au risque de conclusions hâtives*
M. Lambrecht - Novembre 1997

82. *De pensioenhervorming - Een nieuwe generatie en een nieuw contract*
M - J. Festjens - Novembre 1997

83. *Perspectives financières de la Sécurité sociale à l'horizon 2050*
N. Fasquelle, S. Weemaes - Novembre 1997

Working Papers (les derniers numéros)

3/97 *Specification and estimation of an allocation system for private consumption in Europe*
I. Bracke, E. Meyermans, Working Paper 3/97, Octobre 1997

4/97 *La proposition Rocard de réduction du temps de travail: une évaluation micro-macro*
T. Bréchet, I. Lebrun, Working Paper 4/97, Novembre 1997

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Imprimé par les soins du Ministère des Affaires économiques



Table des Matières

I	Introduction générale	1
II	Les politiques de modération salariale	3
A.	Les scénarios simulés	3
1.	Liaison des salaires réels à la productivité	3
2.	Gel des salaires réels	5
B.	Résultats des politiques concertées de liaison des salaires réels à la productivité	5
C.	Résultats des politiques concertées de gel des salaires réels	10
III	Les politiques de réduction des cotisations employeurs de Sécurité sociale	13
A.	Le cadre et les aspects méthodologiques	13
1.	Contexte	13
2.	Définition des catégories	14
3.	Modélisation des réductions des coûts salariaux indirects	16
B.	Les scénarios retenus	17
1.	Scénario 1 - Réduction généralisée des CSE	17
2.	Scénario 2 - Réduction des cse pour les "bas salaires"	18
C.	Résultats des simulations	21
1.	Résultats des politiques de réduction généralisée des cotisations	21
2.	Résultats des politiques de réduction des cotisations sur les bas salaires	23
IV	Les politiques de réduction du temps de travail	27
A.	Aspects méthodologiques	27
1.	Les effets attendus sur l'emploi d'une réduction du temps de travail	27
2.	Méthodologie adoptée pour la simulation d'une réduction du temps de travail	30

B.	Le jeu de scénarios retenu	32
	1. Réduction généralisée et uniforme du temps de travail	32
	2. Réduction-réorganisation du temps de travail	33
C.	Résultats détaillés des simulations	35
	1. Résultats des politiques de réduction généralisée et uniforme du temps de travail	35
	2. Résultats des politiques de réduction-réorganisation du temps de travail	40
V	Les politiques d'encouragement au développement des services de proximité	45
A.	Le concept de service de proximité	45
B.	Le développement des services de proximité	46
	1. Pourquoi développer les services de proximité ?	46
	2. Obstacles au développement des services de proximité	46
	3. Quel type de dispositif ?	47
C.	Hypothèses et scénarios simulés	47
	1. Hypothèses pour simuler une subvention à la consommation de services de proximité	47
	2. Les scénarios simulés	49
D.	Résultats détaillés des simulations	52
	1. Résultats du scénario maximaliste	52
	2. Résultats du scénario minimaliste	55
	3. Résultats du scénario intermédiaire	58
VI	L'emploi et la filière environnementale	63
A.	Identification de la filière environnementale	63
	1. Tentative de définition	63
	2. Mécanismes de création d'emplois dans la filière environnementale et observations	64
B.	Impacts nets sur l'emploi de politiques de protection de l'environnement	70
	1. Introduction	70
	2. Représentation de la filière verte et de son évolution par rapport aux secteurs hermes	71
	3. Effets sur l'emploi de la diffusion de Meilleures Technologies Disponibles liée à différentes formes de fiscalité sur l'énergie	73
VII	Conclusion	81



Introduction générale

Dans son Livre blanc ¹ de 1993 consacré à la croissance, la compétitivité et l'emploi, la Commission européenne soulignait la nécessité de mettre en oeuvre des politiques européennes en faveur de l'emploi. Dans le prolongement du Livre blanc, le Conseil européen, tenu à Essen en décembre 1994 a identifié les cinq priorités suivantes ² en matière d'emploi :

1. amélioration des perspectives d'emploi des travailleurs par la promotion des investissements dans la formation professionnelle;
2. augmentation de l'intensité d'emploi de la croissance;
3. abaissement des coûts salariaux indirects;
4. accroissement de l'efficacité de la politique du marché du travail;
5. renforcement des mesures en faveur des groupes particulièrement touchés par le chômage.

Le présent document constitue une synthèse d'une étude financée par la DGV de la Commission européenne, portant sur une évaluation des effets macroéconomiques et sur l'emploi de la mise en oeuvre de politiques se rattachant aux priorités d'Essen. L'outil qui a été retenu pour cette évaluation est le système HERMES-Link ³, un ensemble de modèles économétriques macrosectoriels, reliés par des modules de flux commerciaux bilatéraux. Le système est composé de six modèles HERMES nationaux représentant l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni et de deux modèles non-sectoriels pour les États-Unis et le Japon.

Cet outil a été développé essentiellement pour l'analyse quantitative des politiques de revenu et des politiques fiscales - notamment liées à l'énergie - , aussi bien à un niveau national qu'international. Il était donc particulièrement approprié pour étudier les politiques traitant de l'augmentation de l'intensité d'emploi de la croissance (priorité 2) et de l'abaissement des coûts salariaux indirects (priorité 3).

-
1. Commission des Communautés Européennes, *Croissance, Compétitivité, Emploi, Les défis et les pistes pour entrer dans le 21ème siècle*, décembre 1993.
 2. Conseil Européen, *Conclusions de la Présidence*, Essen, décembre 1994. Il est à noter que les priorités d'Essen ont actuellement le statut de recommandations.
 3. European Commission, *Harmonised Econometric Research for Modelling Economic Systems*, North Holland, 1993

Toutefois, son message ne pouvait être que plus limité dans certains autres domaines telles des modifications structurelles ou des modifications dans les préférences des agents. En particulier, ce système de modèles ne permettait pas de rendre compte de certains problèmes liés à l'existence de plusieurs types de comportement d'offre et de demande de travail (l'offre de travail étant homogène dans le modèle) ou encore de mécanismes de croissance endogène (le lien entre la formation de la main d'oeuvre et la croissance économique n'est pas formalisé). De ce fait, les effets macroéconomiques de politiques liées à la priorité 1 d'Essen (soutien à l'emploi par l'investissement dans la formation professionnelle) n'ont pas pu être évalués dans le cadre de cette étude. De même, l'évaluation des effets de mesures impliquant des changements qualitatifs (efficacité des politiques - priorité 4) ou ciblant différents types de chômeurs (priorité 5) sortait du champ d'investigation du modèle utilisé.

L'étude porte donc sur les priorités 2 et 3 et concerne trois pays de l'Union européenne à savoir l'Allemagne ¹, la France et la Belgique. Le Planning Paper traite des cinq thèmes suivants faisant chacun l'objet d'un chapitre :

1. les politiques de modération salariale (priorité 2);
2. les politiques de réduction des cotisations sociales employeurs (priorité 3);
3. les politiques de réduction (-réorganisation) du temps de travail (priorité 2);
4. les politiques d'encouragement au développement de nouveaux gisements d'emploi (priorité 2);
5. les politiques de l'emploi lié à l'environnement (priorité 2).

Le dernier chapitre du document conclut en présentant les éléments essentiels qui se dégagent de l'analyse menée dans les chapitres précédents.

1. Notons que l'économie allemande est représentée, au sein du système de modèles économétriques utilisé pour cette étude, par un modèle de l'économie de la République fédérale d'Allemagne à l'exclusion des Länder de l'ancienne Allemagne de l'est.



Les politiques de modération salariale

A. Les scénarios simulés

Deux politiques salariales sont simulées en partant d'un scénario de référence établi pour la période 1996 - 2005 et n'introduisant aucune mesure spécifique de modération des salaires. Les politiques sont mises en oeuvre sur la période 1996 - 2000; à partir de l'année 2001 la formation des salaires est à nouveau déterminée par le jeu des équations du modèle, libérées de toute contrainte. La simulation des politiques salariales se fait suivant un mode concerté et simultané dans les trois pays européens retenus dans cette étude, à savoir l'Allemagne, la France et la Belgique. Remarquons que les cinq autres pays modélisés ne suivant pas la politique considérée réagissent cependant aux modifications macroéconomiques induites par la mise en oeuvre de la politique concertée.

Deux mesures salariales ont donc été retenues :

- une mesure tenant compte explicitement de la croissance de la productivité du travail (voir 1 ci-après);
- une mesure de gel des salaires réels (voir 2 ci-après).

1. Liaison des salaires réels à la productivité

La mesure introduite dans les modèles limite la hausse annuelle moyenne du salaire réel *ex ante*¹ de l'ensemble des secteurs marchands à la hausse annuelle moyenne de la productivité du travail de ces secteurs, diminuée d'un point de pourcent, sur la période 1996 - 2000. L'ampleur des mesures introduites *ex ante* dans les trois pays considérés est fonction des évolutions salariales et de la productivité dans les scénarios de référence respectifs. Dans chacun des trois pays, on note une croissance des salaires bruts réels par tête qui est spontanément inférieure à la croissance de la productivité, tout en restant au dessus de la norme proposée dans le cadre de cette première simulation. Il s'ensuit que, selon le pays, la mesure introduite implique, comme le montre le tableau 1, une baisse annuelle des salaires réels *ex ante* comprise entre 0,7 et 0,8 pour cent par rapport au scénario de référence.

1. Ceci signifie qu'il s'agit d'une situation prévalant avant la simulation du modèle, c.-à-d. avant la prise en compte des effets indirects ou induits de la mesure initiale. Par ailleurs, une situation est caractérisée d'*ex post* s'il s'agit au contraire d'une situation prévalant après la prise en compte des effets indirects ou induits, suite à la simulation du modèle complet.

TABLEAU 1 - Différentiels productivité - salaires et modération salariale *ex ante*
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	Ecart moyen productivité - salaire ^a	Réduction du salaire réel <i>ex ante</i> en 1996	Réduction du salaire réel <i>ex ante</i> en 2000
Allemagne	0,3	- 0,7	- 3,3
France	0,2	- 0,8	- 4,2
Belgique	0,3	- 0,7	- 3,4

a. Écart entre taux de croissance annuel moyen de la productivité du travail par tête et des salaires bruts réels par tête dans le scénario de référence sur la période 1996 - 2000.

Puisque la mesure est cumulative, la réduction *ex ante* du salaire réel atteint en 2000 un pourcentage variant de - 3,3 à - 4,2 pour cent selon le pays. Remarquons que les résultats *ex post* seront sensiblement différents en fonction des comportements spontanés de formation des salaires propres à chaque pays.

Enfin, les secteurs non marchands ne sont pas affectés directement par les mesures de modération salariale qui sont simulées. En effet les politiques d'austérité, menées ces dernières années en vue de la réalisation de la monnaie unique, ont poussé les gouvernements des pays de l'Union à limiter les hausses de salaire dans les secteurs publics. De ce fait, les scénarios de référence des modèles HERMES incorporent déjà des phénomènes de modération salariale, rendant superflu l'introduction de mesures supplémentaires.

Notons pour conclure que la modération salariale que nous avons définie impose une réduction des taux de salaire réels par rapport à un scénario de référence. Elle ne doit donc pas être comprise comme une mesure qui vise à réduire les salaires en projection, mais bien à en freiner la croissance.

2. Gel des salaires réels

La seconde politique de modération salariale consiste en un gel des salaires réels par tête. Dans ce cas, la mesure interdit *ex post* toute augmentation réelle des salaires entre 1996 et 2000, hormis une dérive salariale fixée à 0,5 pour cent par an pour tous les pays. Le tableau 2 ci-dessous donne une évaluation de l'impact sur les salaires réels de l'application de ce principe de gel salarial. Une telle mesure se solde bien entendu par un impact négatif sur les salaires plus important que dans le cas de la politique précédente : au total à l'horizon 2000, la baisse du salaire réel entraînée par la mesure varie de - 6,2 à - 6,8 pour cent (contre un maximum de - 4,2 pour cent avec la première mesure). Tout comme précédemment, cette mesure n'est simulée que pour les secteurs marchands.

TABLEAU 2 - Salaires bruts réels par tête
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	Salaires réels en 1996	Salaires réels en 2000
Allemagne	- 1,2	- 6,2
France	- 1,0	- 6,6
Belgique	- 1,7	- 6,8

B. Résultats des politiques concertées de liaison des salaires réels à la productivité

De manière générale, les résultats des simulations montrent que la modération salariale se solde rapidement, pour chacun des trois pays appliquant la mesure, par une chute du revenu disponible réel des ménages et donc de la consommation privée en volume. Ce recul de la consommation privée est particulièrement net dans le cas du modèle français, l'emploi ne réagissant à la modération salariale que fort lentement. La baisse de la consommation des ménages tend donc à ralentir la croissance de la demande intérieure. Parallèlement, la réduction des coûts intérieurs issue de la simulation de cette modération salariale en Allemagne, France et Belgique permet de stimuler les exportations de biens et services de ces trois pays vers les pays tiers. L'évolution des exportations de chacun de ces trois pays est toutefois limitée par la baisse simultanée des demandes intérieures (et donc des demandes d'importations) dans les deux autres pays qui mettent en oeuvre la mesure. La progression des exportations est aussi tempérée par les gains de part de marché de chacun des trois pays étudiés sur leur propre territoire national suite à leurs baisses de coût de production. Enfin, le repli de la demande intérieure dans les modèles des trois pays considérés se répercute par une baisse de l'activité (et donc de débouchés à l'exportation) au sein de leurs différents pays partenaires commerciaux.

Le modèle allemand fait cependant exception en matière de comportement à l'exportation. En effet, la baisse du chômage dans ce modèle tend à faire croître les salaires nominaux. De ce fait, les prix des exportations allemandes baissent moins que ceux des exportations dans les modèles français et belge. Cette perte de com-

pétitivité-prix pour l'Allemagne aboutit à un repli des exportations en volume sur la période 1996 - 2000.

Dans l'ensemble, les modèles montrent que les PIB sont relativement peu affectés par les mesures étudiées. Cette neutralité apparente de la modération salariale sur l'activité cache toutefois des glissements non négligeables dans la composition des produits intérieurs. En effet, les modèles montrent qu'une telle mesure jouerait en faveur d'une contribution extérieure accrue et au détriment de la demande intérieure (avec, en corollaire, une activité en général stimulée pour les secteurs exportateurs, mais freinée pour les secteurs intérieurs). Notons que le PIB belge semble tirer un profit plus grand de la mesure que le PIB des deux autres pays concernés, cet effet plus positif découlant du caractère de petite économie ouverte de la Belgique.

Les modèles montrent qu'un phénomène de rattrapage salarial apparaîtrait à la sortie de la période de modération salariale. En effet, la baisse régulière du taux de chômage exerce une pression à la hausse sur les salaires réels. Ce phénomène de rattrapage salarial réel tend à ralentir les créations d'emploi dans le modèle allemand. L'emploi continue à croître dans le cas français, suite à la grande inertie de la demande de travail. Dans le modèle belge, la liaison étroite des salaires à la productivité du travail limite la hausse des salaires réels, évitant de ce fait des pertes d'emplois.

Par ailleurs, dans les modèles des trois pays considérés, la remontée progressive des salaires réels tend à accroître le revenu disponible réel des ménages et donc la consommation privée. Cette tendance à la relance de la demande intérieure profite aux pays partenaires commerciaux de l'Allemagne, la France et la Belgique. La progressive disparition des effets récessifs sur les pays tiers permet alors un regain de dynamisme au sein des trois pays qui mettent en oeuvre les politiques de modération salariale, en leur offrant de nouveaux débouchés extérieurs.

TABLEAU 3 - Principaux résultats macroéconomiques
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	1996			2000			2005		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
PIB en volume	-0,02	-0,03	0,01	-0,09	-0,11	0,34	-0,04	0,04	0,33
Consommation privée en volume	-0,04	-0,12	-0,06	-0,32	-0,81	-0,56	-0,30	-0,73	-0,69
Investissements des entreprises en volume	-0,03	-0,08	0,01	-0,10	-0,46	0,68	0,17	-0,24	1,03
Exportations en volume	-0,03	0,00	-0,02	-0,08	0,11	0,01	0,09	0,42	0,32
Importations en volume	-0,07	-0,20	-0,10	-0,45	-1,06	-0,74	-0,23	-0,73	-0,25
Prix à la consommation	-0,11	-0,20	-0,13	-0,93	-1,21	-1,05	-0,68	-0,49	-0,65
Prix à l'importation	-0,02	-0,06	-0,05	-0,24	-0,36	-0,44	-0,08	-0,07	-0,23
Prix à l'exportation	-0,08	-0,22	-0,10	-0,59	-1,44	-0,74	-0,32	-0,68	-0,50
Salaire brut réel par tête (secteur marchand)	-0,56	-0,77	-0,72	-2,33	-4,05	-3,58	-0,65	-3,20	-2,05
Revenu disponible réel	-0,12	-0,34	-0,19	-0,45	-1,32	-0,93	-0,18	-0,77	-0,69
Excédents bruts d'exploitation des entreprises (en pour cent du PIB)	0,47	0,88	1,41	1,52	4,73	6,95	0,22	3,58	3,90
Emploi total									
en pour cent	0,07	-0,01	0,07	0,63	0,04	0,55	0,49	0,34	0,59
en milliers	20,4	-1,1	2,6	179,4	10,0	20,8	143,7	79,0	23,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^a (en pour cent du PIB)	-0,08	-0,21	-0,13	-0,20	-1,22	-0,71	0,10	-0,78	-0,53
Solde extérieur ^a (en pour cent du PIB)	-0,01	0,00	0,01	-0,04	-0,01	0,30	0,01	0,15	0,25

a. Écarts en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

En fin de période, la politique simulée dans les trois pays est à l'origine de la création d'un nombre significatif d'emplois. Le nombre d'emplois nouveaux atteint 144 000 dans le modèle allemand, 79 000 dans le cas de la France et 23 000 pour la Belgique, soit au total 246 000 emplois supplémentaires à l'horizon 2005. On note un certain tassement dans les créations d'emploi dans le modèle allemand à partir de 2001 (en raison de la remontée du salaire réel par tête), alors que les gains en emplois tendent plutôt à s'accroître régulièrement dans le modèle français (pays pour lequel les substitutions jouent avec un retard relativement important) et plafonnent en Belgique après 2002.

Les créations nettes d'emplois qui sont générées par les modèles résultent essentiellement de trois mécanismes :

les *effets de substitution* entre les facteurs de production travail et capital suite à la baisse relative du coût du travail;

les *effets de compétitivité-prix*, qui se traduisent par une hausse de l'emploi qui suit la hausse de l'activité économique résultant d'une compétitivité-prix accrue, tant sur les marchés extérieurs que domestiques, grâce à la baisse du coût salarial;

les *effets-revenu*, qui se manifestent par une contraction de l'emploi qui suit la baisse de l'activité économique, cette baisse étant induite par la modération salariale.

La décomposition des créations nettes d'emplois dans les différents modèles entre l'emploi résultant d'effets de substitution, d'effets de compétitivité-prix et d'effets-revenu permet de constater que les phénomènes de substitution entre facteurs de production sont déterminants dans les résultats des politiques simulées.

En 2005, fin de la période de simulation, les effets de substitution sont à l'origine de la création de 229 000 emplois dans le modèle allemand, 69 000 pour la France et 19 000 en Belgique. L'effet de compétitivité-prix n'est par contre à l'origine que de 10 000 emplois nouveaux en Allemagne, 54 000 en France et 15 000 en Belgique. Par ailleurs, les simulations montrent que les politiques de modération salariale menées en faveur de l'emploi sont à l'origine d'effets-revenu à caractère récessif, menant à des destructions d'emplois évaluées à 95 000 unités en Allemagne, 44 000 en France et 11 000 en Belgique. Globalement, la création nette d'emploi en fin de période s'établit donc à 144 000 unités pour l'Allemagne, 79 000 pour la France et 23 000 pour la Belgique.

TABLEAU 4 - Décomposition des effets de la modération salariale sur l'emploi en 2005
(différences en milliers par rapport au scénario de référence)

	Effets nets	Effets de substitution	Effets de compétitivité-prix	Effets-revenu
Allemagne	144	229	10	- 95
France	79	69	54	- 44
Belgique	23	19	15	- 11
Total	246	317	79	- 150

En moyenne, les effets de substitution permettent de rendre compte de 80 pour cent des *emplois créés* dans l'ensemble des trois pays en 2005. Ce résultat relativise ainsi l'impact possible de mesures de compétitivité-prix qui seraient proposées dans le cadre de politiques de soutien à l'emploi. On notera aussi que les politiques de modération salariale menées en faveur de l'emploi sont à l'origine d'effets-revenu à caractère récessifs, menant à des *destructions d'emplois* à concurrence de 30 à 40 pour cent des emplois créés.

Par ailleurs, les modèles montrent que la politique de modération salariale n'est généralement pas favorable aux finances publiques. En effet, la baisse des dépenses publiques liée au recul du chômage ne compense en général pas entièrement le tassement des recettes fiscales, dont l'évolution est conditionnée par la limita-

tion de la croissance de la masse salariale et de la consommation privée. A l'horizon 2005, le modèle allemand fait toutefois exception grâce à une croissance relativement plus forte des salaires, associée à des créations d'emplois non négligeables.

La modération salariale menée de manière isolée par la Belgique

Dans le cas où la Belgique mène seule une politique de modération salariale, les principaux résultats commentés ci-dessus s'en trouvent-ils modifiés ? A l'horizon 2000, l'absence de contraction des demandes intérieures allemandes et françaises, ainsi qu'une meilleure compétitivité-prix vis-à-vis de ces deux pays, permettent une progression plus significative des exportations belges.

TABLEAU 5 - Principaux résultats macroéconomiques de la politique isolée en Belgique
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	1996	2000	2005
PIB en volume	0,06	0,45	0,28
Consommation privée en volume	-0,05	-0,58	-0,71
Exportations en volume	0,04	0,27	0,32
Prix à la consommation	-0,11	-0,82	-0,42
Salaire brut réel par tête (<i>secteur marchand</i>)	-0,70	-3,51	-2,07
Emploi total en pour cent	0,09	0,60	0,58
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^a (<i>en pour cent du PIB</i>)	-0,11	-0,65	-0,52
Solde extérieur ^a (<i>en pour cent du PIB</i>)	0,02	0,32	0,28

^a Écarts en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

Le PIB et l'emploi augmentent dès lors légèrement plus qu'en politique concertée. Toutefois, la Belgique ne bénéficie plus ici de la baisse des prix à l'exportation des produits allemands et français, ce qui tend à réduire un peu plus la consommation privée en volume. Par ailleurs, l'absence de baisse significative des prix à l'importation ne permet plus aux producteurs belges de profiter de la baisse des prix de leurs inputs importés pour améliorer leur compétitivité-prix vis-à-vis des pays tiers. Ceci explique la progression moins rapide des exportations au-delà de la période de modération salariale. Il s'ensuit qu'à l'horizon 2005, les résultats sur le PIB et l'emploi sont quasiment identiques pour les deux simulations.

C. Résultats des politiques concertées de gel des salaires réels

Comme dans la simulation précédente, les modèles montrent que le gel des salaires réels se traduit par un repli du revenu disponible réel des ménages (nettement plus élevé que dans le cadre de la première modalité) et donc de la consommation privée. A l'horizon 2000, l'augmentation des exportations nettes en volume ne permet ni à l'Allemagne, ni à la France, de compenser complètement la baisse de la demande intérieure, la Belgique faisant à nouveau exception par son caractère de petite économie ouverte. Pour ce dernier pays, les gains en terme de compétitivité-prix permettent une hausse nette de l'activité dès la première année de simulation, malgré la contraction de la demande intérieure. Les gains à l'exportation sont imputables à la fois à la réduction des salaires réels par tête, mais aussi au net repli des prix à l'importation. Dans le modèle français, la lenteur des créations d'emploi est d'autant plus grande que la contraction des débouchés extérieurs, suite aux effets récessifs des mesures simulées, empêche la demande extérieure de compenser la contraction de la demande intérieure.

La lenteur et la faiblesse initiale des gains en terme de commerce extérieur dans les modèles allemand et français est imputable aux effets récessifs qu'ont les mesures de gel des salaires sur les pays tiers. Au sortir de la mesure de gel des salaires, la reprise des exportations, favorisée par la lenteur de la remontée des prix, permet aussi à l'Allemagne et à la France d'afficher un PIB légèrement supérieur à celui de la base. La lenteur de cette remontée des prix est la conséquence des effets récessifs de la politique simulée, qui a mené à une baisse des prix au sein des pays tiers et donc à une baisse des prix à l'importation pour l'Allemagne, la France et la Belgique. Ces prix à l'importation bas obligent initialement les secteurs exportateurs de ces trois derniers pays à ajuster leurs propres prix à la baisse, ce qui explique la croissance soutenue de leurs exportations en fin de période.

Par ailleurs, la remontée du PIB des trois pays, ainsi que la hausse du coût relatif du travail, soutient l'investissement des entreprises en fin de période, ce facteur étant toutefois largement tempéré en Allemagne et en France par l'érosion de la rentabilité des entreprises qui fait suite à la montée des salaires réels. Ici à nouveau, le modèle belge se distingue, l'évolution des salaires suivant de près celle de la productivité du travail.

Les créations d'emplois à l'horizon 2005 sont nombreuses, puisqu'elles s'élèvent à plus de 770 000 au total (soit 505 000 pour l'Allemagne, 194 000 pour la France et 73 000 pour la Belgique).

L'importance des créations d'emplois par rapport à la simulation précédente s'explique en bonne partie par l'ampleur nettement plus importante de la réduction du salaire réel, en particulier dans le cas allemand. En effet, en l'an 2000, la mesure de gel salarial simulée impose pour ce pays une diminution du salaire réel presque trois fois supérieure à celle obtenue dans le cas de la modalité précédente.

Dans le modèle français, les créations d'emploi sont plus modestes suite à l'inertie relativement importante de la demande de travail. Enfin, dans le cas belge les substitutions importantes au profit du travail qui apparaissent sur la période

1996 - 2000 réduisent la productivité du travail et freinent la remontée des salaires réels à partir de 2001, expliquant la progression continue de l'emploi.

TABLEAU 6 - Principaux résultats macroéconomiques
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	1996			2000			2005		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
PIB en volume	-0,02	-0,04	0,06	-0,04	-0,13	0,87	0,09	0,11	1,29
Consommation privée en volume	-0,08	-0,13	-0,15	-0,67	-1,14	-1,05	-0,78	-0,86	-1,81
Investissements des entreprises en volume	-0,05	-0,13	0,09	0,00	-0,79	1,61	0,76	-0,58	3,02
Exportations en volume	-0,03	-0,01	-0,01	-0,03	0,19	0,14	0,45	0,70	0,98
Importations en volume	-0,14	-0,25	-0,23	-1,06	-1,59	-1,45	-0,70	-0,90	-0,89
Prix à la consommation	-0,27	-0,26	-0,32	-2,61	-2,05	-2,19	-2,43	-0,51	-1,99
Prix à l'importation	-0,06	-0,12	-0,11	-0,58	-0,76	-0,96	-0,27	-0,21	-0,55
Prix à l'exportation	-0,19	-0,35	-0,25	-1,54	-2,69	-1,59	-1,16	-0,97	-1,47
Salaire brut réel par tête (secteur marchand)	-1,22	-0,98	-1,69	-6,21	-6,58	-6,85	-2,52	-4,46	-6,82
Revenu disponible réel	-0,26	-0,41	-0,44	-1,08	-2,04	-1,75	-0,51	-0,84	-2,11
Excédents bruts d'exploitation des entreprises (en pour cent du PIB)	1,04	1,18	3,35	4,39	7,69	13,39	1,41	4,91	13,03
Emploi total									
en pour cent	0,16	0,00	0,17	1,75	0,24	1,19	1,74	0,83	1,87
en milliers	45,0	1,1	6,4	498,9	54,4	52,9	505,4	193,9	73,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^a (en pour cent du PIB)	-0,18	-0,27	-0,30	-0,56	-1,91	-1,36	0,24	-0,87	-1,49
Solde extérieur ^a (en pour cent du PIB)	-0,02	-0,01	0,05	-0,09	-0,08	0,65	0,04	0,24	0,77

a. Écarts en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

A l'instar de ce qui a été constaté ci-avant, on note à nouveau l'importance relativement grande des effets de substitution dans les créations d'emplois, et l'impact négatif sur l'emploi des effets-revenu générés par les politiques de gel des salaires réels.

Les simulations montrent qu'après l'année 2000, le déblocage des salaires en Allemagne et en France s'accompagne d'un phénomène de rattrapage salarial qui génère des tensions à la hausse sur les prix et coûts. Dans le modèle allemand, ces tensions inflationnistes ont tendance à éroder les créations d'emplois. Cependant, on assiste à une croissance du revenu disponible réel des ménages et à une relance de la demande intérieure. Dans le cas français, les tensions sur les prix et coûts

se répercutent plus lentement sur les prix à l'exportation, de sorte que les exportations continuent à croître.

Par ailleurs, la hausse relative du revenu disponible liée à la remontée des salaires réels ne se traduit pas par une hausse importante de la consommation privée, entraînant plutôt une remontée des investissements en logements des ménages.

TABLEAU 7 - Décomposition des effets du gel salarial sur l'emploi en 2005
(différences en milliers par rapport au scénario de référence)

	Effets nets	Effets de substitution	Effets de compétitivité	Effets-revenu
Allemagne	505	718	53	- 266
France	194	137	82	- 25
Belgique	73	58	44	- 29
Total	772	913	179	- 320

Dans le modèle belge, on ne constate par contre pas de rattrapage salarial en terme réel, la remontée des salaires étant contrecarrée par une chute continue de la productivité apparente du travail. Cette stabilisation des salaires en terme réel, induite par les effets de productivité, permet aux entreprises exportatrices de limiter la remontée de leurs prix à l'exportation, et de profiter ainsi d'une progression continue des exportations en volume jusqu'en 2005, tout en conservant des excédents bruts d'exploitation élevés.

Enfin, comme on l'avait déjà noté pour la modalité précédente, les modèles montrent que les finances publiques se voient affectées négativement par le gel des salaires. En effet, la mesure simulée fait peser une contrainte forte sur la croissance du revenu des ménages, et donc de la consommation privée. Il s'ensuit une réduction des recettes fiscales liées à l'impôt sur les revenus et la consommation, cette moins-value fiscale n'étant pas compensée par les rentrées accrues de cotisations sociales liées aux créations d'emplois.



Les politiques de réduction des cotisations employeurs de Sécurité sociale

A. Le cadre et les aspects méthodologiques

1. Contexte

La différenciation des travailleurs constitue un thème largement exploré par les théories économiques. Celles-ci abordent l'évolution du chômage en terme de segmentation du marché du travail depuis le début des années '70. En outre, l'hétérogénéité du marché du travail semble s'être accrue au cours des dernières années. Les nouvelles théories du marché du travail appréhendent de plus en plus le chômage par micro-marchés.

La différenciation des travailleurs s'opère souvent selon le critère de la "qualification". Cette segmentation du marché du travail entre travailleurs qualifiés et travailleurs moins qualifiés semble jouer un rôle crucial dans la dynamique du chômage dans la mesure où les comportements d'embauche, de licenciement et de détermination salariale diffèrent selon le type d'emploi considéré.

Durant les années '80, la demande de travail pour les moins qualifiés a été négativement affectée en grande partie en raison de modifications structurelles. Aux États-Unis, il semble que les ajustements se soient opérés *via* la baisse du salaire relatif des moins qualifiés. En Europe, les rigidités des salaires à la baisse auraient plutôt poussé les firmes à s'ajuster par les quantités ¹.

Le chômage touche donc particulièrement les travailleurs les moins qualifiés qui sont également les moins susceptibles de retrouver rapidement un emploi et finissent par constituer un noyau de chômage incompressible, notamment parce que :

- la concurrence internationale tend à déplacer les industries traditionnelles à forte proportion de main d'oeuvre peu qualifiée vers les pays économiquement moins développés, les entreprises restant sur les territoires des pays

1. Cfr. Katz L.F., Murphy K.M., 'Changes in relative wages, 1963-1987 : supply and demand factors', *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 107, pp 35-78, 1992 et Sneessens H., Mehta F., 'Real wages, skill mismatch and unemployment persistence', *Annales d'Economie et de Statistiques*, n. 37/38, 1995.

plus développés étant alors généralement des industries à plus forte intensité capitalistique, donc à forte proportion de main d'oeuvre qualifiée;

- la demande domestique s'oriente de plus en plus vers des biens et services intensifs en main d'oeuvre qualifiée;
- le progrès technologique nécessite une main d'oeuvre toujours plus qualifiée et les travailleurs moins qualifiés seraient les moins adaptés aux modes productifs actuels;
- le coût du travail des salariés les moins qualifiés serait trop élevé en regard de leur productivité.

La question de l'élasticité de la demande de travail à son coût est une question délicate. Lorsqu'il s'agit de déterminer l'élasticité spécifique de certaines catégories de travailleurs (jeunes, moins qualifiés, "bas salaires"...), les difficultés économétriques et théoriques sont énormes. Sous l'hypothèse d'une segmentation du marché du travail entre travailleurs qualifiés et moins qualifiés, il est généralement admis que l'élasticité-coût de l'emploi le moins qualifié est supérieure (en valeur absolue) à celle des autres travailleurs. La première catégorie, composée de salariés moins qualifiés et d'emplois précaires, dont les salaires sont plus bas, subirait fortement les fluctuations conjoncturelles de l'économie et serait plus sensible à une modification de son coût relatif. Les agents y sont relativement homogènes, et le marché serait donc plus concurrentiel. Dans la seconde catégorie, c'est davantage la qualification spécifique de l'agent qui détermine son embauche, plutôt que strictement son coût. Les travailleurs sont davantage différenciés, et le prix relatif du travail ne constitue plus à lui seul un facteur d'embauche décisif.

Dans plusieurs pays européens (la Grande-Bretagne, notamment), le système de cotisations sociales employeurs induit une dégressivité des taux de CSE avec l'augmentation des salaires. Il y a donc une distorsion du coût du travail en défaveur des "bas salaires". Une baisse des CSE sur "bas salaires" a l'avantage de réduire cette distorsion. L'introduction d'une telle mesure peut donc être le signe d'une volonté de passer à un système de CSE à la Sécurité sociale plus neutre ou progressif. Dans la mesure où les emplois "bas salaires" sont assimilables aux emplois moins qualifiés, une telle volonté peut se justifier, d'un point de vue éthique, par le fait que la catégorie des travailleurs moins qualifiés est la plus exposée au chômage et en particulier au chômage de longue durée, donc au risque d'une déqualification encore plus importante.

2. Définition des catégories

Bien que le niveau de qualification soit un concept difficile à appréhender, nous avons retenu ici l'hypothèse selon laquelle la qualification est reflétée par le salaire, qui serait le révélateur de la productivité marginale de l'individu. Cette hypothèse s'appuie sur l'idée que de nombreuses informations sur les qualifications, récoltées dans les entretiens d'embauche, interviennent dans la détermination du salaire. Elle tient aussi à la précision du critère choisi pour discriminer entre salariés et à la facilité d'application de celui-ci. La question reste toutefois posée de savoir à partir de quel salaire un salarié peut être considéré comme qualifié. En tout état de cause, la définition d'un emploi moins qualifié ou

d'un emploi "bas salaire" s'effectue *a priori* et passe par une décomposition de l'emploi.

Les données statistiques sur la répartition de l'emploi et de la masse salariale entre différentes catégories salariales que l'on a pu réunir sont de natures diverses. Elles proviennent de l'INAMI¹ pour la Belgique, de l'INSEE² pour la France et de l'OCDE et l'IAB pour l'Allemagne³. Limitées à une année (les chiffres sont relatifs aux années 1990, 1991 et 1994 respectivement pour la Belgique, la France et l'Allemagne), ces données sont utilisées pour déterminer le poids des "bas salaires" dans l'emploi sectoriel de chacun de ces trois pays.

Les données ont été agrégées selon la nomenclature HERMES, en distinguant le plus précisément possible :

- pour l'Allemagne, deux catégories de salaires mensuels bruts en fonction du salaire médian⁴ (A : inférieur ou égal à 2/3 du salaire médian, B : supérieur à 2/3 du salaire médian);
- pour la Belgique, cinq tranches de salaires mensuels bruts en fonction du salaire conventionnel minimum interprofessionnel (A : inférieur ou égal au salaire minimum, B : entre 1 et 1,25 fois le salaire minimum, C : entre 1,25 et 1,5 fois le salaire minimum, D : entre 1,5 et 2 fois le salaire minimum, E : plus de 2 fois le salaire minimum);
- pour la France, quatre tranches de salaires annuels nets en fonction du revenu minimum garanti (A : inférieur ou égal au *SMIC*, B : entre 1 et 1,5 fois le *SMIC*, C : entre 1,5 et 2 fois le *SMIC*, D : plus de 2 fois le *SMIC*).

Etant donné les caractéristiques des informations statistiques rassemblées, la définition d'un "bas salaire" est précisée pour chacun des pays :

- pour l'Allemagne, un emploi est considéré comme à "bas salaire" si son salaire mensuel brut est inférieur à 2 760 marks en DM de 1994 (soit 2 / 3 du salaire médian);
- pour la Belgique, un emploi est considéré à "bas salaire" si son salaire mensuel brut est inférieur à 47 840 francs en FB de 1990 (soit 1,25 fois le salaire conventionnel minimum interprofessionnel de l'époque);
- pour la France, un emploi est considéré à "bas salaire" si son salaire annuel net est inférieur à 81 436 francs en FF de 1991 (soit 1,5 fois le *SMIC* de l'époque).

Le tableau 8 ci-dessous montre le poids des emplois "bas salaires" et de leur coût salarial dans l'emploi salarié à plein temps et dans la masse salariale correspondante, par secteur.

1. INAMI: Institut National d'Assurance Maladie et Invalidité.
 2. INSEE: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.
 3. Les données sont relatives à l'Allemagne occidentale uniquement.
 IAB : Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung der Bundesanstalt für Arbeit.
 4. Telles qu'elles sont définies au chapitre 3 de *OCDE, Perspectives de l'emploi, Juillet 1996*

TABLEAU 8 - Parts de l'emploi et de la masse salariale "bas salaires" dans le total sectoriel en pour cent

	Allemagne		France		Belgique	
	Part dans l'emploi	Part dans la masse salariale	Part dans l'emploi	Part dans la masse salariale	Part dans l'emploi	Part dans la masse salariale
Industries manufacturières	8,4	4,5	34,7	20,5	12,5	5,9
Construction	7,1	4,8	49,8	34,3	10,3	5,6
Transports, communications et autres services marchands	19,3	13,0	42,3	28,9	27,7	13,8
Total	13,5	7,9	40,4	26,4	20,7	9,7

Sources : Allemagne : OCDE, IAB et calculs propres, 1994. France : INSEE et calculs propres, 1991. Belgique : INAMI et calculs propres, 1990.

3. Modélisation des réductions des coûts salariaux indirects

a. Mesure généralisée

La modélisation dans le système HERMES-Link d'une mesure généralisée de réduction des cotisations sociales employeurs ne pose guère de problèmes. Dans les modèles utilisés, on identifie à la fois le salaire brut et le salaire coût du travailleur. Par contre, la question de la définition de ce que l'on entend par mesure généralisée est plus délicate. Cette question se pose parce que les taux implicites de cotisations sociales employeurs (CSE) ne sont pas identiques dans tous les secteurs. Dans le SEC¹, ils tiennent compte des cotisations extra-légales consenties par les employeurs, qui sont différentes selon le type d'activité. Par ailleurs, les proportions d'ouvriers et d'employés (qui bénéficient de CSE obligatoires différentes) ne sont pas les mêmes dans tous les secteurs d'activité.

Une mesure généralisée s'applique à l'ensemble des catégories salariales et implique une baisse des cotisations en points de taux identique dans tous les secteurs ou une baisse des cotisations identique en pourcent. Dans le premier cas, les secteurs qui connaissent les taux de CSE les plus élevés bénéficient d'une baisse du coût travail proportionnellement moins forte que les secteurs connaissant des taux de CSE moins hauts.

b. Mesure ciblée sur les "bas salaires"

Dans les modèles HERMES, comme dans de nombreux autres modèles macroéconomiques, il n'y a pas de distinction entre catégories de salariés. L'évaluation des effets d'une mesure de réduction des CSE ciblée sur certaines catégories de travailleurs doit donc faire l'objet de calculs hors modèle préalables. Ces calculs

1. Système Européen de Comptes Économiques Intégrés.

s'effectuent à l'aide de modèles spécifiques aux "bas salaires" (modèles MILOU¹) qui ont été développés au Bureau fédéral du Plan en interface avec les modèles HERMES. La méthodologie mise au point permet d'analyser les impacts à moyen terme sur l'emploi sectoriel de réductions de coûts salariaux indirects pour les catégories de travailleurs les moins rémunérés. Cette méthodologie recourt à des jeux d'hypothèses sur la valeur de l'élasticité-coût de la demande de travail sectorielle pour la main d'oeuvre à "bas salaire". Après l'évaluation des emplois créés directement par la baisse des CSE sur les "bas salaires", la simulation du modèle HERMES complet permet d'évaluer les impacts macroéconomiques et en terme de finances publiques. L'endogénéisation des mécanismes économiques est réalisée grâce à l'interface qui existe entre les modèles MILOU et les modèles macrosectoriels HERMES.

B. Les scénarios retenus

L'ampleur des mesures qui ont été retenues pour les simulations a été fixée à l'équivalent de 0,5 pour cent du PIB par rapport aux scénarios de référence sur la période 1996 - 2005. Ces scénarios sont construits sur base d'une hypothèse de politique économique inchangée, et en particulier d'une constance des taux de cotisation implicites. Calibrer les mesures de manière à ce que le coût budgétaire *ex ante* en pour cent du PIB soit identique pour tous les pays et pour les deux mesures permet de faciliter l'examen de l'efficacité de la mesure ciblée par rapport à la mesure généralisée et de rendre plus aisées les comparaisons entre les pays. On suppose à nouveau que les politiques sont mises en oeuvre simultanément dans les trois pays considérés.

1. Scénario 1 - Réduction généralisée des CSE

La mesure, de l'équivalent de 0,5 pour cent du PIB, est répartie entre les secteurs selon le poids des CSE des secteurs dans le total des cotisations. En d'autres mots, la réduction des CSE est identique en pour cent pour tous les secteurs d'un même pays. La baisse du salaire coût, induite *ex ante* par la réduction des cotisations employeurs, dépend du poids de ces dernières dans le salaire coût. Cette baisse n'est pas identique pour tous les secteurs car le poids des CSE dans le salaire coût varie d'un secteur à l'autre.

1. Model for the Investigation of LOW-wage Unemployment. Pour une présentation analytique de la méthodologie, le lecteur intéressé se référera à Bréchet Th., Lemiale L., Streeck C. et Van Brusselen P., 'Les effets d'une politique de réduction du coût salarial ciblée sur les "bas salaires"', *Cahiers Economiques de Bruxelles*, n° 146, 2ème trimestre 1995.

TABLEAU 9 - Baisse du salaire coût par tête *ex ante*
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	Allemagne	France	Belgique
Industrie manufacturière	- 1,1	- 1,5	- 1,5
Construction	- 1,0	- 1,5	- 1,8
Transports et communications, Autres services marchands	-1,0	- 1,4	- 1,1
Total secteurs marchands	- 1,1	- 1,4	- 1,3

2. Scénario 2 - Réduction des CSE pour les “bas salaires”

a. Baisse du coût du travail

Dans cette variante, le montant des réductions de CSE est réparti entre les secteurs au *pro rata* du poids de la masse salariale des “bas salaires” de chaque secteur dans le total de la masse salariale des “bas salaires”. Tous les emplois “bas salaires” bénéficient donc d’une baisse de CSE proportionnellement identique quel que soit le secteur d’activité.

Il convient de noter que tout ciblage d’une politique de l’emploi concentre l’aide sur un nombre plus réduit de salariés. Il s’ensuit que pour une enveloppe budgétaire donnée, la réduction du coût salarial par travailleur ciblé est plus importante que pour une mesure généralisée. La réduction de CSE, de l’équivalent de 0,5 pour cent du PIB et ciblée sur les “bas salaires”, implique les réductions *ex ante* du coût du travail “bas salaire” et du coût du travail moyen qui figurent au tableau suivant :

TABLEAU 10 - Baisse *ex ante* du salaire coût par tête moyen et “bas salaires”
(en pour cent par rapport au scénario de référence)

	Allemagne		France		Belgique	
	coût moyen	coût “bas salaires”	coût moyen	coût “bas salaires”	coût moyen	coût “bas salaires”
Industries manufacturières	-1,0	-13,7	-1,2	-5,8	-1,2	-14,1
Construction	-0,8	-12,2	-2,0	-5,8	-1,4	-15,9
Transports, Communications et Autres services marchands	-1,6	-12,8	-1,6	-5,6	-1,9	-10,9
Total secteurs marchands	-1,2	-13,1	-1,4	-5,6	-1,6	-12,2

A nouveau, les secteurs qui ont les taux implicites de CSE les plus élevés sont ceux qui voient leur coût du travail le plus réduit. C’est en Allemagne et en Belgique que le coût du travail à “bas salaire” est le plus affecté *ex ante*, en raison du poids des CSE dans le coût du travail - en particulier pour la Belgique - et du relativement petit nombre de bénéficiaires dans le cas de l’Allemagne. C’est en France que le coût du travail à “bas salaire” est le moins affecté *ex ante*, notamment parce

que le nombre de bénéficiaires y est plus importante. L'impact sur le coût du travail moyen des secteurs dépend évidemment, comme dans le cas de la mesure généralisée, du poids des CSE dans le coût du travail des secteurs, mais aussi du poids de la population des "bas salaires" dans le total de l'emploi salarié du secteur.

b. Elasticité-coût pour les bas salaires

Comme il a déjà été dit ci-avant, la simulation de politiques ciblant des réductions de CSE sur les “bas salaires” nécessite de recourir à certaines hypothèses. Ainsi, le choix du paramètre δ , qui représente le rapport entre l'élasticité-coût du travail “bas salaire” et l'élasticité des autres travailleurs, n'est pas sans conséquences sur les créations d'emplois “bas salaires”. Dans ce scénario, on fait l'hypothèse d'un δ identique pour les trois pays et égal à 2. Bien qu'il soit arbitraire, ce choix est jugé vraisemblable selon Hamermersh ¹, qui estime ce rapport entre 1,5 et 2, voire davantage.

Les élasticités de la demande de travail à son coût sont différentes à court, moyen et long terme, mais elles sont aussi différentes d'un pays à l'autre et de secteur à secteur. Elles sont estimées économétriquement dans les modèles HERMES pour le travailleur à salaire moyen et découlent du choix du paramètre δ pour les travailleurs à bas salaires. Les élasticités *ex ante* de l'emploi à son coût sont présentées au tableau 11 pour chacune des deux catégories de travailleurs considérées, sur base d'un $\delta = 2$.

TABLEAU 11 - Elasticités *ex ante* de l'emploi à son coût en t et t+4 pour les travailleurs salariés moyens (e) et travailleurs salariés “bas salaires” (e_{bs})

	Allemagne				France				Belgique			
	e		e _{bs}		e		e _{bs}		e		e _{bs}	
	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4	t	t+4
Industries manufacturières	-0,08	-0,48	-0,14	-0,86	-0,02	-0,17	-0,03	-0,25	-0,01	-0,16	-0,02	-0,28
Construction	-0,32	-0,51	-0,58	-0,94	-0,35	-0,35	-0,46	-0,47	-0,39	-0,39	-0,71	-0,70
Transports, Communications et Autres services marchands	-0,19	-0,28	-0,32	-0,48	-0,08	-0,09	-0,12	-0,13	-0,32	-0,45	-0,50	-0,71

1. Hamermersh D.S., 'The demand for labor in the long run' in *Handbook of Labor Economics*, Vol. 1, edited by O. Ashenfelter et R. Layard, Elsevier Science Publishers BV, 1986.

C. Résultats des simulations

1. Résultats des politiques de réduction généralisée des cotisations

Dans les modèles, la réduction généralisée des cotisations sociales employeurs produit ses effets sur l'emploi par le biais de deux canaux. D'une part, la réduction du coût du travail induite par la mesure favorise des substitutions en faveur du facteur travail. D'autre part, les modèles montrent que cette réduction permet une certaine relance de l'activité économique, soutenue par toutes les composantes de la demande finale. Le tableau 12 ci-dessous reprend les principaux résultats de la variante.

La première année, la simulation de la mesure généralisée permet une réduction du coût salarial par unité produite de 1,1 pour cent à 1,7 pour cent selon le pays¹. Cette réduction des coûts permet aux entreprises d'accroître leur compétitivité-prix et de gagner des parts de marché intérieures et extérieures, du moins vis-à-vis des pays qui ne mettent pas en oeuvre la mesure. Cet effet-prix est renforcé pour les exportations par un effet-revenu suite à la relance simultanée de la demande intérieure dans chacun des trois pays. A l'horizon 2005, les exportations progressent de 0,2 à 0,7 pour cent selon le pays, tandis que les importations augmentent de 0,4 à 0,5 pour cent. En raison de l'évolution défavorable des termes de l'échange, les prix à l'importation baissant moins que les prix à l'exportation, la balance courante est détériorée.

La consommation privée est soutenue par la hausse du revenu disponible. Cette hausse s'explique par les créations d'emplois mais également, dans le cas des modèles allemand et français, par l'augmentation du salaire brut réel par tête suite au recul du chômage. Les investissements sont dynamisés par le surcroît d'activité et par l'amélioration de la rentabilité des entreprises.

1. La plus forte baisse *ex post* du coût salarial par unité produite en France s'explique par une baisse plus importante des prix et par un accroissement de la productivité.

TABLEAU 12 - Réduction généralisée des CSE : Principaux résultats macroéconomiques
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	1996			2000			2005		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
PIB en volume	0,18	0,16	0,18	0,51	0,36	0,28	0,71	0,58	0,23
Consommation privée en volume	0,28	0,25	0,11	0,75	0,23	0,32	1,03	0,40	0,33
FBCF en volume	0,13	0,24	0,25	0,48	0,34	0,46	0,68	0,51	0,47
Exportations en volume	0,03	0,07	0,10	0,13	0,42	0,28	0,24	0,71	0,38
Importations en volume	0,10	0,19	0,07	0,38	0,24	0,31	0,54	0,42	0,47
Déflateur de la consommation privée	- 0,20	- 0,47	- 0,22	- 0,54	- 0,99	- 0,31	- 0,65	- 0,96	- 0,13
Salaire brut réel par tête (secteur marchand)	0,18	0,17	- 0,01	0,44	0,20	- 0,06	0,76	0,44	- 0,11
Salaire coût réel par tête (secteur marchand)	- 0,94	- 1,26	- 1,29	- 0,68	- 1,24	- 1,34	- 0,36	- 1,02	- 1,37
Coût salarial unitaire (secteur marchand)	- 1,14	- 1,73	- 1,39	- 1,16	- 2,25	- 1,33	- 1,02	- 2,08	- 0,95
Excédents bruts d'exploitation des entreprises (en pour cent du PIB)	0,94	1,56	1,96	0,55	1,34	1,33	0,33	0,95	0,83
Revenu disponible réel	0,26	0,18	0,27	0,65	0,26	0,31	0,88	0,44	0,37
Productivité par tête (secteur marchand)	0,03	0,01	- 0,09	- 0,02	0,04	- 0,26	0,05	0,13	- 0,46
Emploi total									
en pour cent	0,17	0,13	0,25	0,48	0,28	0,49	0,59	0,41	0,60
en milliers	46,6	28,0	9,4	136,9	63,0	18,1	172,8	95,4	22,6
Emploi sectoriel (en pour cent)									
Industrie manufacturière	0,08	0,07	0,16	0,40	0,47	0,61	0,63	0,81	1,03
Construction	0,31	0,51	0,70	0,89	0,71	0,93	1,06	0,72	0,95
Transports et communication	0,33	0,20	0,33	0,72	0,32	0,58	0,75	0,45	0,65
Taux de chômage ^a	- 0,15	- 0,08	- 0,21	- 0,44	- 0,23	- 0,41	- 0,55	- 0,33	- 0,51
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^a (en pour cent du PIB)	- 0,38	- 0,58	- 0,38	- 0,27	- 0,62	- 0,34	- 0,20	- 0,50	- 0,44
Solde extérieur ^a (en pour cent du PIB)	- 0,06	- 0,11	- 0,07	- 0,14	- 0,16	- 0,15	- 0,17	- 0,13	- 0,20

a. Écarts en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

Ainsi, en 2005, le PIB augmente de 0,7 pour cent dans le modèle allemand, de 0,6 pour cent dans le cas français et de 0,2 pour cent dans le modèle belge. Parallèlement, l'emploi croît progressivement dans les modèles des trois pays pour atteindre respectivement 0,6 pour cent, 0,4 pour cent et 0,6 pour cent.

La comparaison des résultats des simulations sur la croissance et l'emploi permet de noter que la productivité apparente du travail *ex post* ne baisse ni dans le cas allemand, ni dans le cas français. En Allemagne, la progression continue de la croissance sur toute la période tend à accroître la productivité apparente du travail puisque, suite aux rigidités à l'embauche, l'emploi aura tendance à augmenter moins vite que la production. De plus, la hausse du salaire brut par tête, qui fait suite au recul du chômage, aura pour effet de limiter les substitutions travail-capital. En France, l'évolution de la productivité s'explique par des effets semblables, renforcés par des élasticités *ex ante* moins fortes de l'emploi à son coût.

Au niveau des finances publiques, il y a des différences assez nettes entre les trois modèles nationaux. En Allemagne, les effets induits permettent de limiter les moins-values provoquées par la baisse des taux de cotisations. Ce résultat découle aussi bien de recettes nouvelles liées à la croissance de la masse salariale et de l'activité, que du recul des dépenses suite à la baisse des prix et du chômage. En Belgique, on observe le même phénomène mais de façon plus limitée, à cause de la stagnation de la masse salariale et une croissance tirée essentiellement par les exportations. En ce qui concerne la France, on observe, quoique de façon transitoire, un phénomène inverse : le déficit *ex post* est plus élevé qu'*ex ante*, pour finalement revenir au même niveau en 2005. Ce résultat s'explique par la contraction de la masse salariale et donc des prélèvements fiscaux sur celle-ci.

Vu le caractère généralisé de la mesure, l'ensemble des secteurs voit l'emploi progresser, de façon toutefois différente en fonction de l'impact de la mesure sur le coût du travail, de l'élasticité de l'emploi à son coût et des effets induits sur l'activité de chacun des secteurs. Dans le modèle allemand, c'est l'emploi dans la construction qui bénéficie le plus de la réduction de cotisations, grâce aux effets combinés des substitutions travail-capital et de l'accroissement de la production. Dans le cas français, c'est l'emploi dans l'industrie qui progresse le plus, d'abord grâce à l'augmentation des exportations, puis aux substitutions travail-capital. En Belgique, c'est également l'industrie qui profite le plus de la mesure, devant la construction et les services. Dans les trois secteurs, on constate d'importantes substitutions en faveur du travail, qui ne sont pas contrariées par la très faible augmentation du salaire brut réel.

2. Résultats des politiques de réduction des cotisations sur les bas salaires

Les résultats des simulations sont présentés, comme d'habitude, en écarts par rapport aux scénarios de référence. Toutefois, l'efficacité de la politique de réduction ciblée doit être évaluée à l'aune de l'efficacité de la mesure généralisée présentée ci-dessus. Par rapport à la simulation précédente, on s'attend à des créations d'emplois plus importantes, en partie dues aux hypothèses des modèles MILOU. Ces créations d'emplois seront amplifiées ou tempérées selon que les secteurs relativement plus favorisés par la mesure ciblée (à savoir les secteurs ayant une proportion de "bas salaires" supérieure à la moyenne) auront des élasticités moyennes de l'emploi à son coût plus ou moins élevées.

TABLEAU 13 - Réduction des CSE ciblée sur les "bas salaires" : Principaux résultats macroéconomiques (écarts en pour cent par rapport aux scénarios de référence)

	1996			2000			2005		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
PIB en volume	0,27	0,16	0,27	0,58	0,32	0,21	0,78	0,49	0,10
Consommation privée en volume	0,44	0,25	0,23	0,93	0,26	0,33	1,20	0,46	0,34
FBCF en volume	0,19	0,23	0,35	0,50	0,30	0,10	0,68	0,43	- 0,14
Exportations en volume	0,05	0,09	0,14	0,14	0,41	0,27	0,25	0,61	0,31
Importations en volume	0,21	0,23	0,14	0,50	0,31	0,30	0,63	0,48	0,39
Déflateur de la consommation privée	- 0,24	- 0,50	- 0,26	- 0,53	- 0,89	- 0,21	- 0,60	- 0,73	0,00
Salaire brut réel par tête (secteur marchand)	0,20	0,14	0,00	0,52	0,06	- 0,32	0,78	0,37	- 0,37
Salaire coût réel par tête (secteur marchand)	- 0,95	- 1,29	- 1,36	- 0,70	- 1,38	- 1,75	- 0,51	- 1,07	- 1,83
Coût salarial unitaire (secteur marchand)	- 0,98	- 1,78	- 0,80	- 0,65	- 2,00	- 0,31	- 0,49	- 1,28	0,34
Excédents bruts d'exploitation des entreprises (en pour cent du PIB)	0,77	1,53	0,87	0,13	1,26	0,16	- 0,07	0,35	- 0,52
Revenu disponible réel	0,37	0,17	0,32	0,79	0,24	0,28	1,01	0,41	0,33
Productivité par tête (secteur marchand)	- 0,15	0,00	- 0,56	- 0,46	- 0,23	- 1,17	- 0,48	- 0,45	- 1,58
Emploi total									
en pour cent	0,39	0,13	0,73	0,89	0,45	1,17	1,09	0,77	1,41
en milliers	108,1	27,5	26,8	252,4	101,4	43,5	317,1	178,6	52,8
Emploi sectoriel (en pour cent)									
Industrie manufacturière	0,19	0,10	0,23	0,84	0,68	0,95	1,44	1,20	1,73
Construction	0,62	0,36	1,09	1,33	0,96	0,97	1,48	1,32	0,73
Transports et communication	0,80	0,20	1,16	1,37	0,59	1,71	1,34	1,01	1,91
Taux de chômage ^a	- 0,36	- 0,08	- 0,61	- 0,81	- 0,36	- 0,99	- 1,00	- 0,62	- 1,19
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^a (en pour cent du PIB)	- 0,32	- 0,59	- 0,21	- 0,14	- 0,54	- 0,19	- 0,06	- 0,26	- 0,23
Solde extérieur ^a (en pour cent du PIB)	- 0,08	- 0,11	- 0,09	- 0,16	- 0,13	- 0,11	- 0,17	- 0,09	- 0,11

a. Écarts en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

Les résultats des simulations sont repris au tableau 13. On peut y voir que, dans les modèles des trois pays concernés, l'impact sur la consommation privée est légèrement supérieure à celui du scénario précédent, en raison de créations d'emplois plus importantes. Les augmentations des exportations sont légèrement moins soutenues dans les modèles français et belge, malgré la plus forte hausse

de la demande intérieure allemande et des importations, en raison d'une plus faible baisse du coût salarial unitaire (la productivité apparente du travail étant en recul). La progression des investissements est quasiment identique en Allemagne et en France, alors que ceux-ci sont en repli en Belgique en fin de période en raison des fortes substitutions en faveur du travail et du recul de la rentabilité des entreprises.

Globalement, les modèles montrent que le PIB est légèrement plus élevé en Allemagne que dans le cas d'une réduction généralisée de CSE (+ 0,8 pour cent contre + 0,7 pour cent) et un peu plus faible en France et en Belgique (respectivement + 0,5 pour cent et + 0,1 pour cent contre + 0,6 pour cent et + 0,2 pour cent dans le scénario précédent).

A l'horizon 2005, les créations d'emplois s'élèvent à respectivement 317 000 et 179 000 unités dans les modèles allemand et français, soit un peu moins du double par rapport à la mesure précédente. Dans le cas belge, les créations d'emplois font plus que doubler par rapport à la mesure généralisée (soit + 53 000 unités contre seulement 23 000 précédemment) en raison des évolutions sectorielles.

L'impact sur les finances publiques est également plus favorable puisque les effets induits par la mesure permettent de limiter assez fortement le déficit budgétaire. Ceci résulte principalement de la hausse des prélèvements suite à l'accroissement de la masse salariale et, du côté des dépenses, du plus fort recul des prestations de chômage et de la moindre progression induite des intérêts de la dette publique.

Au niveau sectoriel, la comparaison avec la mesure de réduction généralisée des CSE fait apparaître une plus forte croissance de l'emploi dans tous les secteurs, (à l'exception de la construction en Belgique). Ce constat s'explique en premier lieu par l'hypothèse faite sur l'élasticité-coût des "bas salaires". Toutefois, l'importance de cette croissance plus forte de l'emploi par rapport aux résultats avec une réduction généralisée est différente de secteur à secteur en fonction du poids des "bas salaires" dans chaque secteur et de leurs élasticités-coût de l'emploi respectives.

Dans le cas allemand, malgré l'effet du ciblage qui profite plus au secteur des services, l'emploi progresse légèrement moins (+ 1,3 pour cent) que dans les deux autres secteurs (+ 1,5 pour cent). Ceci est dû au fait que le secteur des services a une élasticité-coût de l'emploi inférieure à celle des autres secteurs. Dans le modèle français, c'est le secteur de la construction qui bénéficie le plus de la mesure du ciblage et qui, vu son élasticité-coût relativement élevée, connaît la plus forte progression d'emploi (1,3 pour cent). L'industrie, relativement moins favorisée par la mesure ciblée, voit son emploi malgré tout croître de 1,2 pour cent. Le résultat le plus favorable est obtenu dans le cas de la Belgique. En effet, pour ce pays la mesure ciblée favorise relativement plus les services (+ 1,9 pour cent) qui ont, contrairement aux deux autres pays, une élasticité-coût de l'emploi nettement plus forte que les autres secteurs.



Les politiques de réduction du temps de travail

A. Aspects méthodologiques

1. Les effets attendus sur l'emploi d'une réduction du temps de travail

Cette section a pour objectif de décrire les principaux mécanismes qui conditionnent les effets sur l'emploi d'une réduction du temps de travail¹. Pour ce faire, l'analyse débute au niveau d'une entreprise pour s'étendre ensuite au cadre macroéconomique. Nous présentons par après un cas particulier que constitue la réduction-réorganisation du temps de travail.

Au niveau d'un individu ou d'une entreprise, la réduction du temps de travail peut être envisagée aussi bien sur base de la journée, de la semaine, de l'année où sur l'ensemble de sa carrière. Toutefois à des fins de modélisation à un niveau plus agrégé, il n'est pas nécessaire de distinguer la formule de réduction du temps de travail retenue, il suffit de raisonner en terme de réduction annuelle moyenne du temps de travail².

a. Les effets d'une réduction effective du temps de travail

i. L'effet de partage

Le premier effet sur l'emploi d'une réduction du temps de travail est l'effet de partage. Celui-ci implique, toutes autres choses étant égales par ailleurs, que l'entreprise, pour maintenir constant le nombre total d'heures nécessaires à sa production, devra engager un nombre de travailleurs inversement proportionnel à la variation du temps de travail. Toutefois, cet effet peut être affaibli par des gains de productivité horaire du travail induits par la réduction du temps de travail. En effet, cette réduction est souvent associée à une diminution de la porosité de la journée de travail (raccourcissement ou suppression de certaines pauses), à une intensification des rythmes de travail ou à un moindre absentéisme.

1. Pour une discussion approfondie sur le sujet voir Charlier J-M., Daems J., Meulders D., Plasman R. et Vander Stricht V. (1995), *Le temps de travail et son aménagement*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.

2. En pratique toutefois, la formule retenue aura, selon la situation initiale de chaque entreprise, un impact plus ou moins important sur l'ampleur des effets présentés ci-après.

ii. L'effet de compétitivité

Cet effet résulte de la variation du coût de production unitaire provoquée par la réduction du temps de travail. Dans le cas où la variation est positive, l'effet de compétitivité aura un impact négatif sur l'emploi. Dans le cas contraire, il viendra renforcer l'effet de partage. Cette variation du coût peut elle-même être décomposée en trois effets distincts :

L'effet direct de productivité

Il s'agit de l'effet commenté au point précédent et qui permet une diminution des coûts unitaires de production grâce à la réduction de la porosité ou l'intensification des rythmes de travail.

L'effet de compensation salariale

Une réduction du temps de travail sans diminution proportionnelle du salaire par tête implique une augmentation du salaire horaire, appelée compensation salariale. Plus cette compensation est importante, plus les coûts seront relevés.

L'effet de réorganisation

Dans le cas où la réduction du temps de travail n'est accompagnée d'aucune réorganisation, la durée d'utilisation du capital sera réduite proportionnellement à celle du travail, entraînant une hausse du coût du capital par unité produite et donc des coûts unitaires totaux. Par contre, toute réorganisation permettant d'allonger la durée d'utilisation des équipements aura pour effet de comprimer les coûts et de desserrer l'éventuelle contrainte qui pèserait sur les capacités productives (voir le point *b.* ci-dessous).

iii. L'effet-revenu

L'extension de l'analyse au niveau macroéconomique permet de mettre en évidence l'effet-revenu qui aura, toutes autres choses étant égales par ailleurs, un impact d'autant plus positif sur les dépenses de consommation et donc sur l'emploi, que la création initiale d'emploi et que la compensation salariale seront importantes.

b. Cas particulier : la réduction-réorganisation du temps de travail

La réduction-réorganisation du temps de travail (appelée par la suite 2RT) est définie comme toute nouvelle forme d'organisation interne de l'entreprise qui combine une réduction du temps de travail avec un allongement de la durée d'utilisation des équipements (par exemple grâce à un recours au travail par équipes successives ou chevauchantes). Phénomène microéconomique aux modalités extrêmement variées, la 2RT a pour objectif de répondre à des problèmes spécifiques à chaque entreprise.

Schématiquement, les entreprises peuvent être incitées à procéder à une 2RT, et plus particulièrement à sa composante d'allongement de la durée d'utilisation des équipements, pour deux raisons. Premièrement, à condition que la majorité

des équipements soit déclassée pour obsolescence économique due au progrès technologique et non en raison de son usure physique, l'allongement de la durée d'utilisation des équipements permet d'augmenter les quantités produites avec un stock de capital inchangé. Cela correspond à un abaissement du coût du capital par unité produite et permet dans certains cas à l'entreprise d'accéder à des technologies plus onéreuses. Deuxièmement, dans la mesure où l'entreprise est soumise à une contrainte au niveau de ses capacités, l'allongement de la durée d'utilisation de ses équipements représente une alternative à une augmentation des capacités productives par l'investissement.

Seconde composante de la 2RT, la réduction du temps de travail, qui est accordée en compensation de la réorganisation, implique en général des horaires inhabituels donc dérangeants et même parfois pénibles, des cadences intensifiées ou encore une polyvalence accrue. Dans ces conditions, la 2RT s'accompagne en général d'une compensation salariale importante voire intégrale.

Le passage à l'analyse macroéconomique, qui prend en compte les effets d'agrégation et de bouclage, montre qu'une stratégie de 2RT n'est efficace que si elle est développée par des entreprises pouvant disposer rapidement de la main-d'œuvre adéquate et qui se trouvent en situation de chômage classique (contrainte au niveau de l'offre). Le mécanisme est le suivant : en desserrant la contrainte de production, les entreprises qui opèrent une 2RT accroissent leur ventes, augmentent le revenu disponible et relâchent donc la contrainte qui pèse sur les entreprises en chômage keynésien (contrainte au niveau des débouchés) et amplifient les créations d'emplois grâce à la réduction du temps de travail. Comme le note la Commission européenne (1995) : *“Ce découplage ne peut donc s'opérer partout, mais là où il est possible, il constitue un moyen très efficace d'accélérer la réduction de la durée du travail sans exercer d'effets secondaires indésirables sur la capacité de production.”*

Dans la littérature théorique et empirique, la 2RT est le plus souvent envisagée dans les secteurs industriels. Toutefois, d'après certains auteurs ¹, l'accroissement de la durée d'utilisation des équipements est un concept pertinent pour des activités de services exposées à la concurrence internationale et à forte intensité capitaliste, comme le secteur des transports et communications, pour certaines activités commerciales et pour les services informatiques du secteur financier. Par ailleurs, de par la nature immatérielle des services, l'introduction d'une 2RT pourrait stimuler leur activité par l'extension des heures d'ouverture au public (ceci peut évidemment impliquer dans certains pays des changements de législation).

1. Voir e. a. Taddéi D. (1992), “Le temps de travail dans les services”, *Futuribles*, n°165-166, mai-juin, pp. 205-213.

2. Méthodologie adoptée pour la simulation d'une réduction du temps de travail

Tester les impacts d'une réduction effective du temps de travail (avec ou sans réorganisation) avec un modèle macroéconomique comme HERMES pose un certain nombre de problèmes méthodologiques, à savoir :

1. le processus testé n'est pas parfaitement contrôlable par une décision de politique économique, puisque les pouvoirs publics n'ont que des moyens d'action indirects sur la durée effective du travail (sauf dans le secteur public)¹. Par conséquent, le modèle doit analyser les impacts d'un processus postulé et ne peut simuler la façon dont le processus serait obtenu;
2. comme nous l'avons vu à la section précédente, mesurer les effets d'une réduction du temps de travail nécessite la connaissance d'un certain nombre de paramètres (gains de productivité horaire induits, variation de la durée d'utilisation des équipements, etc...) mal connus au niveau agrégé;
3. l'introduction d'une réduction (- réorganisation) du temps de travail dans HERMES, et plus particulièrement l'allongement de la durée d'utilisation des équipements, nécessite de faire appel aux propriétés d'offre du modèle afin d'initier les effets de demande et les bouclages macroéconomiques.

La méthodologie que nous proposons ci-après s'inspire de celle utilisée par Catinat, Donni et Taddéi².

a. Modélisation de la réduction du temps de travail

Trois paramètres sont nécessaires pour appréhender les effets directs sur l'emploi d'une réduction du temps de travail dans un modèle macroéconomique :

- a. le taux (annuel) moyen de réduction de la durée du temps de travail (α);
- b. le taux d'accroissement de la productivité horaire induite par la réduction du temps de travail (β);
- c. l'atténuation du cycle de productivité (μ). Ce paramètre permet de tenir compte du fait qu'en cas de réduction du temps de travail, l'adaptation de l'emploi effectif à l'emploi désiré est probablement plus rapide qu'en cas d'adaptation à une modification de la demande, où l'entreprise attend d'en vérifier la durabilité avant de modifier ses effectifs.

1. Pour une discussion complète sur l'impact d'une modification de la durée légale ou conventionnelle sur la durée effective voir Witley J.D. and Wilson R.A. (1988), "Hours Reductions within Large-scale Macroeconomic Models : Conflict between Theory and Empirical Application", in Hart R. (eds), *Employment, Unemployment and Labor Utilization*, Unwin Hyman, Boston.

2. Catinat M., Donni E., Taddéi D. (1989), *Réorganisation-réduction du temps de travail. Quelles conséquences dans la perspective de 1992?*, DG II, CCE.

b. Modélisation de la compensation salariale

Toutes choses étant égales par ailleurs, une réduction du temps de travail implique une diminution proportionnelle du salaire par tête. La compensation salariale, c.-à-d. une augmentation du salaire horaire, permet de combler partiellement ou totalement cette perte pour les salariés. Le taux de compensation salariale (π), compris entre 0 et 1, permet de capter correctement à la fois l'impact sur le coût du travail et sur le revenu disponible des ménages de la réduction du temps de travail.

c. Modélisation de la modification de la durée d'utilisation des équipements

La réduction du temps de travail s'accompagne parfois d'une réorganisation du travail ayant pour but d'accroître la durée d'utilisation des équipements¹. Ceci implique l'acceptation de la part des salariés d'horaires de travail atypiques en contrepartie de la réduction du temps de travail. En l'absence de réorganisation on peut assister au phénomène inverse, à savoir une baisse de la durée d'utilisation des équipements. Ce lien entre durée du travail et utilisation des équipements peut être résumé par l'élasticité de réorganisation (ρ) qui représente la variation en pourcent de la durée d'utilisation des équipements suite à une baisse de 1 pour cent de la durée du temps de travail.

Comme la durée d'utilisation des équipements n'est pas modélisée dans le modèle HERMES, c.-à-d. qu'implicitement les capacités de production sont définies à durée d'utilisation constante du capital, le choc provoqué par l'augmentation (réduction) de celle-ci devra être introduit par l'intermédiaire d'un accroissement (diminution) des capacités productives ou, exprimé autrement, par une baisse (hausse) du taux d'utilisation des capacités de production.

Le choc produira ses effets par le biais des deux canaux suivants :

- d. meilleure tenue des parts de marché intérieures et extérieures grâce à l'accroissement des capacités productives des entreprises en chômage classique;
- e. meilleure compétitivité-prix vis-à-vis des pays concurrents grâce à la réduction du coût du capital par unité produite.

Cette méthodologie présente toutefois certaines limites. En particulier, la nature de la causalité qui relie capacité de production et performance à l'extérieur (et qui découle de l'estimation économétrique) implique qu'une utilisation du modèle en simulation montrera toujours qu'un accroissement de capacités (ou de façon équivalente un allongement de la durée d'utilisation des équipements) entraîne mécaniquement des gains de parts de marché intérieures et extérieures.

1. Grâce par exemple au recours au travail posté ou à l'extension des heures d'ouverture au public.

B. Le jeu de scénarios retenu

Nous avons subdivisé les scénarios présentés ci-après en deux groupes, ceux associés à une réduction généralisée et uniforme du temps de travail ("RT") et ceux privilégiant une approche plus décentralisée prenant en compte les spécificités et la situation initiale de chaque entreprise ("2RT").

Toutefois comme nous l'avons déjà expliqué au chapitre précédent, le modèle, de par son caractère agrégé, n'est pas à même de distinguer de façon endogène la nature de la réduction (-réorganisation) du temps de travail envisagée; ce sont donc les hypothèses exogènes qui détermineront le caractère des scénarios retenus. Ceux-ci ont dès lors une vocation illustrative et n'ont pas pour objectif de prédire le développement futur des modalités possibles de réduction (-réorganisation) du temps de travail.

Vu leur vocation exploratoire, nous avons décidé de retenir un ensemble de scénarios contrastés qui n'a évidemment pas un caractère limitatif, d'autres scénarios pouvant bien entendu être retenus.

1. Réduction généralisée et uniforme du temps de travail

Nous supposons pour les deux premiers scénarios une réduction annuelle de 1 pour cent du temps de travail sur la période 1996-2000 pour tous les salariés du secteur marchand ¹, la durée du temps de travail étant supposée ne plus se modifier par la suite (soit un écart de 5 pour cent par rapport à la base à partir de 2000) ². On suppose donc que d'une façon ou d'une autre (par exemple par son caractère obligatoire) la mesure va se traduire par une baisse effective de la durée du travail et qu'elle ne sera pas compensée, fut-ce partiellement, par une augmentation des heures supplémentaires ("overtime leakages") ³. Le tableau 14 ci-après résume les hypothèses retenues pour les deux premiers scénarios.

TABLEAU 14 - Hypothèses pour les scénarios "RT"

	Taux de réduction annuelle du temps de travail α	Taux d'accroissement de la productivité horaire β	Atténuation du cycle de productivité μ	Compensation salariale π	Elasticité de réorganisation ρ
Scénario 1	0,01	0,10	0,33	nulle	- 0,3
Scénario 2	0,01	0,30	0,33	intégrale	- 0,3

La première colonne reprend le paramètre de la modalité décrite au paragraphe précédent. La colonne suivante indique les gains de productivité horaires définitifs induits par la réduction du temps de travail, exprimés en pourcentage de cette

1. A l'exclusion du secteur agricole.
2. Cela correspond par exemple, pour une durée initiale du travail de 38 heures par semaine, à un passage progressif à 36 heures. Évidemment d'autres modalités sont également envisageables (réduction des heures supplémentaires, réduction des heures sur une base annuelle, recours accru à l'emploi à temps partiel, etc...).
3. Voir Witley et Wilson, *op.cit.*

réduction. La troisième colonne retient l'hypothèse d'une accélération de l'ajustement de l'emploi effectif à l'emploi désiré, par rapport au cas classique d'adaptation à la demande, suite à la réduction du temps de travail. La quatrième colonne fournit le taux de compensation salariale et la cinquième l'élasticité de réorganisation, c.-à-d. l'effet de la réduction du temps de travail sur l'utilisation des équipements. Dans le scénario 1, baptisé "RT pure", nous avons supposé des gains de productivité induits plus faibles que dans les scénarios suivants¹, soit 10 pour cent de la réduction du temps de travail, du fait de l'absence de compensation salariale *ex ante* qui ne devrait pas être de nature à stimuler la motivation des travailleurs. Nous avons retenu ici l'hypothèse minimale faite par le CPB pour une étude similaire pour les Pays-Bas².

Par ailleurs, on suppose, comme pour l'ensemble des scénarios, une atténuation variantielle du cycle de productivité d'un tiers³. Enfin, du fait de son caractère généralisé, on fait l'hypothèse qu'il y a peu ou pas du tout de réorganisation au sein des entreprises. Ceci a pour effet de réduire la capacité productive des entreprises (suite à la diminution de la durée d'utilisation des équipements et à l'apparition de goulots d'étranglement), d'où une élasticité de réorganisation supposée négative et valant - 0,3⁴.

Le scénario 2, appelé "RT avec compensation" fait une hypothèse plus forte sur les gains de productivité, à savoir 30 pour cent de la réduction du temps de travail, motivée par la compensation salariale intégrale *ex ante* retenue ici. En effet, il paraît plausible qu'il soit plus facile de faire accepter une réduction des pauses ou une intensification du rythme de travail quand le salaire par tête est maintenu constant, comme c'est le cas dans ce scénario, que quand il est réduit.

2. Réduction-réorganisation du temps de travail

D'après les résultats d'une enquête menée par la Commission européenne (1991), la Communauté disposerait, malgré des différences notables selon les pays, les branches ou la dimension des entreprises, d'un certain potentiel pour allonger la durée d'utilisation des équipements. Par ailleurs, la même enquête révèle qu'une proportion non négligeable de travailleurs serait disposée à accepter un horaire de travail flexible et préférerait une réduction de son temps de travail à une augmentation de son salaire.

Toutefois, la modalité de réduction-réorganisation proposée ci-après, quoique inspirée de la réalité, a une vocation illustrative, et ne peut être considérée comme une prévision des évolutions futures, d'autant plus que pour être efficace, une 2RT se doit d'être adaptée à la situation initiale et aux possibilités futures de l'entreprise qui la met en oeuvre. La modalité décrite ici doit donc être considérée comme une réorganisation moyenne, plutôt que comme une description d'un système qui serait généralisé. Elle s'inscrit toutefois dans une logique de 2RT offensive visant à gagner des parts de marché, alors qu'à l'autre extrême on aurait

1. D'après diverses études à caractère microéconomique, les gains de productivité induits représenteraient de 0 à 50 pour cent de la réduction du temps de travail. Toutefois pour certains auteurs, l'effet pourrait dans certains cas être négatif. Voir à ce sujet Charlier *et al.*, *op.cit.*
2. Centraal PlanBureau (1996), *Centraal Economisch Plan 1996*, April, Den Haag.
3. Cette hypothèse correspond à celle retenue par Catinat *et al.*, *op.cit.*
4. Nous avons repris ici l'hypothèse pessimiste du CPB, *op.cit.*

pu imaginer une modalité beaucoup plus défensive, recentrée sur les équipements les plus performants.

La modalité de 2RT envisagée est la suivante : chaque année et ce pendant cinq ans, dans chaque secteur marchand (à l'exclusion de l'agriculture), 1/20 des entreprises, mesuré en termes d'heures de travail prestées, décide de procéder à une réorganisation avec réduction du temps de travail, soit un quart des entreprises après cinq ans. Ces entreprises réduisent le temps de travail hebdomadaire de 6 heures (par exemple par le passage de 38 à 32 heures par semaine) et accroissent la durée d'utilisation de 10 heures (en passant de 38 à 48 heures). Cette 2RT correspond dans notre exemple, à partir d'une organisation initiale à une seule équipe travaillant 7 h. 36 min. par jour pendant cinq jours, à l'instauration d'un système de trois semi-équipes travaillant chacune 4 jours par semaine pendant 8 heures répartis sur une semaine de 6 jours.

En termes du modèle, le scénario retenu revient à réduire la durée du temps de travail de 0,8 pour cent par an pendant cinq ans (soit 4 pour cent en 2000 par rapport au scénario de référence) dans le secteur marchand et à supposer une élasticité de réorganisation de 1,7¹. Comme il a été exposé au chapitre précédent, l'allongement de la durée d'utilisation des équipements dans l'industrie se traduira à la fois par une baisse des coûts de production et par une meilleure tenue des parts de marché intérieures et extérieures grâce à l'effet de capacité. La progressivité du scénario permet d'imaginer que ce sont les firmes qui connaissent les plus fortes tensions sur leurs capacités qui s'engagent les premières dans le processus et que la reprise de l'activité qui en découle incite d'autres à initier également une 2RT. En ce qui concerne les services, on suppose ici que ce sont les firmes à forte intensité capitaliste, comme celles citées précédemment, qui mettent en place une 2RT afin de réduire le coût d'usage de leurs équipements. Nous ne considérons pas ici l'effet que pourrait avoir un allongement des heures d'ouverture au public des banques, commerces, grandes surfaces, etc...

Comme l'augmentation de la durée d'utilisation des équipements à technologie inchangée correspond à une économie de capital, elle devrait déprimer l'investissement de capacité. Il se peut toutefois que l'effet négatif sur l'investissement soit dès lors surestimé car, d'après certains auteurs, l'allongement de la durée d'utilisation des équipements peut amener certaines technologies onéreuses à devenir rentables, ce qui aurait pour effet d'accroître l'investissement de modernisation. Nous avons donc décidé de retenir une hypothèse selon laquelle, dans un tiers des cas, l'allongement de la durée d'utilisation des équipements représente une alternative à une augmentation des capacités productives par l'investissement.

1. En effet, pour une durée du travail initiale de 38 heures par semaine on aura :

$$\rho = (dDUC/DUC) / -(dH/H) = ((48-38) / 38) / -((32-38) / 38) = 1,7$$

TABLEAU 15 - Hypothèses pour les scénarios “2RT”

	Taux de réduction annuelle du temps de travail α	Taux d'accroissement de la productivité horaire β	Atténuation du cycle de productivité μ	Compensation salariale π	Elasticité de réorganisation ρ
Scénario 3	0,008	0,30	0,33	nulle	1,7
Scénario 4	0,008	0,30	0,33	intégrale	1,7

Le tableau 15 reprend les hypothèses pour les scénarios 3 et 4. La première et la cinquième colonne reprennent les hypothèses faites sur la modalité de réduction-réorganisation décrite ci-avant. Dans la deuxième et troisième colonne on retrouve les mêmes valeurs pour les paramètres β et μ que pour le scénario 2.

Le scénario 3 “2RT sans compensation” suppose une réduction-réorganisation du temps de travail sans compensation salariale *ex ante*. Ce scénario peut être considéré comme un cas extrême dans la mesure où les employés acceptent à la fois une réduction de leur salaire par tête proportionnelle à la baisse du temps de travail et un aménagement des horaires (travail de nuit, le samedi...).

Le scénario 4 “2RT avec compensation” fait l’hypothèse d’une compensation salariale intégrale *ex ante*, le maintien du salaire par tête étant la contrepartie de la réorganisation qui implique des horaires atypiques ¹.

C. Résultats détaillés des simulations

1. Résultats des politiques de réduction généralisée et uniforme du temps de travail

Nous présentons dans les sections qui suivent les résultats des simulations des scénarios 1 et 2 effectuées à l’aide des modèles HERMES en mode isolé pour l’Allemagne, la France et la Belgique. L’utilisation de ce mode, imposé par la méthodologie utilisée pour capter les effets de la réorganisation, implique l’absence d’une prise en compte des effets d’une mise en oeuvre simultanée des politiques.

a. Scénario 1 “réduction du temps de travail pure”

Pour les trois pays étudiés, la réduction annuelle de 1 pour cent du temps de travail provoque à l’horizon de l’an 2000 l’engagement de nouveaux salariés dans le secteur marchand (“effet de partage”), à un rythme toutefois inférieur à la diminution du temps de travail et ce pour deux raisons. Premièrement, l’hypothèse de gains de productivité induits par la RT réduit les engagements de 10 pour cent. Deuxièmement, l’emploi effectif ne s’ajuste que graduellement à l’emploi désiré

1. Dans cette variante, nous avons fait une hypothèse supplémentaire sur la formation des salaires dans le cas du modèle belge : étant donné que les gains de productivité induits par l’utilisation accrue des équipements font partie intégrante de la négociation, ceux-ci ne sont pas répercutés *ex post* dans les salaires.

et la dynamique de cette dernière variable est affectée par la dégradation de l'activité économique.

TABLEAU 16 - Scénario 1 : Principaux résultats macroéconomiques et sectoriels
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	1996			2000			2005		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
PIB en volume	0,05	0,07	- 0,06	- 0,48	0,15	- 0,10	- 0,95	- 0,87	- 0,16
Consommation privée en volume	0,15	0,13	- 0,11	- 0,46	0,49	- 0,40	- 0,98	- 0,18	- 0,39
FBCF en volume	0,05	0,07	- 0,09	- 0,17	0,06	- 0,18	- 0,40	- 0,82	- 0,39
Exportations en volume	- 0,05	0,04	0,00	- 0,36	- 0,06	- 0,10	- 0,71	- 1,13	- 0,26
Importations en volume	0,10	0,11	- 0,04	- 0,06	0,39	- 0,29	- 0,23	- 0,42	- 0,41
Déflateur de la consommation privée	0,08	- 0,17	0,00	0,79	- 0,21	- 0,34	1,76	2,59	- 0,24
Salaire brut réel par tête (secteur marchand)	- 0,89	- 0,87	- 1,00	- 3,19	- 3,52	- 4,62	- 1,04	- 1,20	- 3,88
Coût salarial unitaire (secteur marchand)	0,03	- 0,41	- 0,31	1,98	0,24	- 1,40	4,47	5,86	- 0,48
Revenu disponible réel	- 0,10	- 0,07	- 0,13	- 0,70	- 0,42	- 0,50	- 0,68	- 0,36	- 0,37
Excédents bruts d'exploitation des entreprises (en pour cent du PIB)	0,05	0,22	0,80	- 1,02	- 0,65	2,43	- 2,37	- 3,00	0,37
Durée du temps de travail (secteur marchand)	- 0,99	- 0,98	- 1,00	- 4,96	- 4,92	- 4,99	- 4,97	- 4,93	- 4,97
Emploi total									
en pour cent	0,64	0,43	0,38	2,77	2,60	2,20	1,76	1,99	2,19
en milliers	177,5	93,9	14,3	790,7	583,5	83,3	512,3	463,6	84,7
Emploi sectoriel (en pour cent)									
Industrie manufacturière	0,84	0,49	0,68	3,70	3,94	3,97	2,30	2,85	3,39
Construction	0,81	0,66	0,46	3,44	2,96	2,55	1,38	1,36	2,43
Transports et Communications, Autres services marchands	0,82	0,70	0,42	3,51	3,75	2,36	2,60	3,01	2,50
Taux de chômage ^a	- 0,58	- 0,27	- 0,33	- 2,55	- 2,03	- 1,89	- 1,62	- 1,65	- 1,90
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^a (en pour cent du PIB)	0,09	- 0,03	- 0,05	0,55	0,57	- 0,14	0,73	1,05	- 0,01
Solde extérieur ^a (en pour cent du PIB)	- 0,03	- 0,04	0,02	- 0,01	- 0,14	0,02	0,01	0,19	0,06

a. Écarts en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

Ce recul de l'activité est lui-même imputable à différents facteurs. En premier lieu, l'absence de réorganisation du processus de production entraîne des pertes de capacités et consécutivement des pertes de parts de marché. Ce phénomène est

renforcé en France et en Allemagne par la hausse progressive du coût salarial unitaire. En effet, la réduction du chômage provoque des tensions sur le marché du travail, ce qui se traduit par une poussée des salaires à la hausse (il s'agit en quelque sorte d'une compensation salariale *ex post*). En deuxième lieu, la baisse du revenu disponible contracte la consommation privée, sauf en France où la consommation bénéficie temporairement d'un effet de confiance suite au recul du chômage.

A l'horizon 2005, la remontée du salaire par tête, surtout en France et en Allemagne, réduit la compétitivité des entreprises et induit des substitutions en faveur du capital, ce qui a pour conséquence de détruire des emplois. Comme cette hausse des salaires est contre-balançée par ces destructions d'emplois et par un recul des revenus du capital et des indépendants, le revenu disponible des ménages ne progresse pas et la consommation privée continue de chuter.

Au total, les créations d'emplois supplémentaires en 2005 s'élèveraient à 510 000 en Allemagne, 460 000 en France et 85 000 unités en Belgique, soit une baisse du taux de chômage de 1,6 à 1,9 points selon le pays. Au niveau sectoriel, on constate des évolutions assez similaires pour l'industrie et pour les services (sauf en Belgique), alors que la construction progresse relativement moins.

Le PIB serait en recul respectivement de 1,0 pour cent, 0,9 pour cent et 0,2 pour cent par rapport à la base. Le moins mauvais résultat pour la Belgique s'explique par la maîtrise de l'inflation (- 0,2 pour cent), alors qu'en Allemagne et en France la remontée de salaires exerce une pression à la hausse sur les prix (respectivement + 1,8 et + 2,6 pour cent). Ceci se traduit par de plus faibles performances à l'exportation (- 0,7 et - 1,1 pour cent respectivement pour l'Allemagne et la France contre seulement - 0,3 pour la Belgique).

L'opération s'avère être positive pour les finances publiques dans les cas allemand et français, l'augmentation des recettes imputable au gonflement de la masse salariale (cotisations de Sécurité sociale et impôts directs) dépassant l'accroissement des dépenses provoqué par l'accélération de l'inflation, alors que la mesure est neutre pour la Belgique.

Le solde extérieur des trois pays est peu affecté par la mesure, la baisse (hausse dans le cas belge) des exportations nettes en volume étant compensée par l'amélioration (détérioration) des termes de l'échange.

b. Scénario 2 "réduction du temps de travail avec compensation"

Rappelons que par rapport à la variante précédente, nous supposons ici une compensation salariale intégrale *ex ante*. Cette hausse du coût salarial horaire induit des substitutions en faveur du facteur capital, freinant ainsi considérablement les créations d'emplois générées par la réduction du temps de travail¹. Dans le cas belge, le phénomène sera renforcé par la hausse de la productivité apparente du travail engendrée par ces substitutions, qui va à son tour induire des augmentations salariales provoquant ainsi de nouvelles substitutions. Cette hausse du coût

1. Pour mémoire : celles-ci sont déjà limitées par l'hypothèse de gains de productivité valant *ex ante* 30 pour cent de la réduction du temps de travail.

salarial unitaire (les augmentations de productivité ne parvenant pas à compenser l'accroissement des salaires) va réduire la compétitivité et donc les exportations, déjà limitées par la réduction de la durée d'utilisation des équipements.

TABLEAU 17 - Scénario 2 : Principaux résultats macroéconomiques et sectoriels
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	1996			2000			2005		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
PIB en volume	0,03	0,01	- 0,11	- 0,58	- 0,40	- 0,56	- 0,97	- 1,32	- 0,52
Consommation privée en volume	0,14	0,09	0,00	- 0,29	0,44	0,16	- 0,54	0,15	0,25
FBCF en volume	0,06	0,05	- 0,13	- 0,11	- 0,14	- 0,74	- 0,55	- 0,85	- 1,01
Exportations en volume	- 0,07	- 0,09	- 0,05	- 0,64	- 0,94	- 0,78	- 1,19	- 1,88	- 0,85
Importations en volume	0,13	0,12	0,02	0,21	0,29	- 0,36	- 0,06	0,08	- 0,54
Déflateur de la consommation privée	0,25	0,16	0,14	2,27	2,03	0,45	3,27	3,92	0,21
Salaire brut réel par tête (secteur marchand)	- 0,03	- 0,01	- 0,03	0,46	0,43	0,52	0,94	1,05	1,33
Coût salarial unitaire (secteur marchand)	0,76	0,61	0,57	5,13	5,54	3,02	5,87	8,24	2,75
Revenu disponible réel	0,06	0,13	0,00	- 0,25	0,21	0,16	- 0,36	0,09	0,22
Excédents bruts d'exploitation des entreprises (en pour cent du PIB)	- 0,52	- 0,42	- 0,77	- 2,76	- 3,31	- 4,72	- 2,76	- 3,10	- 4,67
Durée du temps de travail (secteur marchand)	- 0,99	- 0,98	- 1,00	- 4,98	- 4,92	- 4,98	- 4,98	- 4,93	- 4,94
Emploi total									
en pour cent	0,38	0,27	0,17	1,08	1,42	0,54	0,15	0,71	0,01
en milliers	106,6	57,9	6,1	306,9	319,6	20,6	42,5	165,7	0,5
Emploi sectoriel (en pour cent)									
Industrie manufacturière	0,59	0,33	0,43	1,91	2,13	1,71	0,39	0,24	- 0,16
Construction	0,35	0,22	0,31	0,21	1,51	1,45	- 1,80	- 0,35	1,23
Transports et Communications, Autres services marchands	0,43	0,45	0,12	1,13	2,23	0,19	0,47	1,55	- 0,16
Taux de chômage ^a	- 0,35	- 0,17	- 0,14	- 0,99	- 1,11	- 0,47	- 0,13	- 0,60	- 0,01
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^a (en pour cent du PIB)	0,18	0,15	0,09	0,72	1,19	0,39	0,52	1,20	0,40
Solde extérieur ^a (en pour cent du PIB)	- 0,03	- 0,02	0,02	- 0,02	- 0,02	- 0,02	- 0,08	0,06	0,03

a. Ecart en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

Les investissements vont être influencés à la baisse par la diminution des exportations, couplée au recul de la rentabilité des entreprises. La consommation privée sera soutenue par la hausse du revenu disponible suite à l'accroissement des revenus salariaux, sauf en Allemagne où les revenus du capital, en baisse, constituent une fraction importante du revenu disponible.

Comme le montre le tableau 17, le PIB enregistre un assez net recul (respectivement - 1,0 pour cent, - 1,3 pour cent et - 0,5 pour cent en 2005) imputable à la baisse des exportations, des investissements et même de la consommation privée dans le cas allemand. En 2005, l'emploi progresse nettement moins que dans le scénario précédent et retrouve en Allemagne et en Belgique quasiment le niveau du scénario de référence, tandis qu'il progresse encore en France de 166 000 unités. Remarquons que les créations d'emplois salariés sont supérieures aux créations totales, puisque les premières sont accompagnées de destructions d'emplois d'indépendants suite au repli de l'activité économique. Ainsi l'emploi salarié augmente encore en 2005 de près de 74 000 unités en Allemagne et 14 000 en Belgique.

Les salaires bruts réels sont en hausse dans les trois pays et plus particulièrement en Belgique (+1,3 pour cent) où, contrairement aux deux autres pays, les gains de productivité permettent toutefois de limiter l'effet sur les prix.

On peut constater que ce scénario a un effet positif sur les finances publiques, surtout en France, grâce à l'accroissement des recettes liées à l'évolution des masses salariales (cotisations de Sécurité sociale et impôts directs). La balance extérieure est par contre fort peu affectée par la mesure, la baisse des exportations en volume étant compensée par la hausse de prix et le repli des importations.

2. Résultats des politiques de réduction-réorganisation du temps de travail

Cette section reprend les résultats et commentaires des simulations des scénarios 3 et 4. Rappelons que ces scénarios ont un caractère illustratif et ne peuvent être considérés comme une prévision des “gisements” existants en matière de 2RT.

a. Scénario 3 “2RT sans compensation”

Les effets macroéconomiques d'une 2RT transitent principalement par deux canaux. D'une part, l'amélioration de la productivité des facteurs de production (capital et travail) assure une plus grande capacité productive et une baisse des coûts sans investissement. D'autre part, la réduction du temps de travail induit un contenu en emploi de la production plus important. On s'attend donc à ce que à la fois la croissance et son intensité en emplois soient améliorées par ce processus.

La lecture du tableau 18 ci-dessous permet de vérifier ce résultat attendu : le PIB est supérieur à celui du scénario de référence dans les trois pays grâce surtout aux exportations nettes, qui profitent à la fois de l'effet de capacité et de la baisse des coûts de production. L'hypothèse de non-compensation salariale *ex ante* explique le recul de la consommation privée en Allemagne et en Belgique, la baisse du revenu disponible étant toutefois limitée par les créations d'emplois et la remontée des salaires réels sous l'impulsion du recul du chômage. En France, comme dans le scénario 1, l'effet de confiance lié à la baisse du chômage permet un accroissement de la consommation privée malgré la baisse du revenu disponible.

Les créations d'emplois continuent d'augmenter après l'an 2000 en France et en Belgique pour atteindre respectivement 477 000 et 72 000 unités, tandis qu'elles se réduisent quelque peu en Allemagne (+ 473 000 en fin de période). Comme on peut le constater, le processus de 2RT bénéficie en premier lieu à l'industrie, qui voit son emploi croître de façon continue alors qu'il se tasse après 2000 dans les autres secteurs, particulièrement en Allemagne.

TABLEAU 18 - Scénario 3 : Principaux résultats macroéconomiques et sectoriels
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	1996			2000			2005		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
PIB en volume	0,10	0,08	0,03	0,27	0,82	0,79	0,28	0,82	0,66
Consommation privée en volume	0,08	0,04	- 0,08	- 0,25	0,34	- 0,15	- 0,30	0,04	- 0,21
FBCF en volume	0,05	0,06	0,02	0,17	0,66	0,56	0,19	0,68	0,23
Exportations en volume	0,15	0,17	0,01	0,94	1,23	1,51	1,10	1,39	1,72
Importations en volume	0,05	0,02	- 0,07	0,00	0,85	0,90	0,12	0,67	1,18
Déflateur de la consommation privée	0,03	- 0,05	- 0,04	0,04	- 1,01	- 0,43	- 0,20	- 0,81	- 0,10
Salaire brut réel par tête (secteur marchand)	- 0,71	- 0,74	- 0,79	- 2,76	- 3,17	- 3,40	- 1,32	- 2,12	- 2,99
Coût salarial unitaire (secteur marchand)	- 0,21	- 0,43	- 0,43	- 0,33	- 2,14	- 2,01	0,29	- 0,73	- 0,92
Revenu disponible réel	- 0,11	- 0,10	- 0,08	- 0,47	- 0,46	- 0,20	- 0,17	- 0,26	- 0,16
Excédents bruts d'exploitation des entreprises (en pour cent du PIB)	0,24	0,65	0,95	0,34	0,86	3,19	- 0,40	- 1,05	1,15
Durée du temps de travail (secteur marchand)	- 0,79	- 0,79	- 0,80	- 3,98	- 3,94	- 4,02	- 4,02	- 3,94	- 4,02
Emploi total									
en pour cent	0,44	0,28	0,26	2,07	1,91	1,74	1,63	2,05	1,85
en milliers	120,8	60,0	9,8	589,1	428,8	65,9	473,0	477,1	71,6
Emploi sectoriel (en pour cent)									
Industrie manufacturière	0,61	0,35	0,52	3,18	3,31	3,96	3,11	3,98	4,24
Construction	0,50	0,40	0,31	2,10	2,16	1,98	0,74	1,86	1,90
Transports et Communications, Autres services marchands	0,54	0,43	0,27	2,34	2,56	1,60	1,68	2,58	1,66
Taux de chômage ^a	- 0,40	- 0,18	- 0,22	- 1,90	- 1,50	- 1,49	- 1,50	- 1,67	- 1,61
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^a (en pour cent du PIB)	0,04	- 0,03	- 0,06	0,32	0,41	0,09	0,51	0,82	0,20
Solde extérieur ^a (en pour cent du PIB)	0,04	0,03	0,03	0,32	- 0,01	0,26	0,34	0,11	0,28

a. Ecart en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

Nonobstant la baisse du revenu disponible, l'opération s'avère positive pour les finances publiques, puisqu'elle permet de dégager un excédent allant de 0,2 pour cent à 0,8 pour cent du PIB selon le pays. Enfin, la hausse des exportations nettes en volume est suffisamment importante par rapport à la baisse des prix à l'exportation pour accroître de façon significative le solde de la balance extérieure.

b. Scénario 4 “2RT avec compensation”

Dans cette simulation, nous faisons l'hypothèse d'une compensation salariale intégrale *ex ante*, de façon à maintenir constant le salaire par tête. La question ici est de savoir si les gains de productivité seront suffisants pour assurer le financement de cette compensation sans accroître les coûts unitaires totaux de production et donc sans dégrader la compétitivité des entreprises.

La réponse est donnée au tableau ci-après : il y a une hausse des coûts de production par rapport au scénario de référence, reflétée par la hausse des prix, ce qui entraîne une moindre progression des exportations (celles-ci progressent néanmoins sous l'effet de l'accroissement des capacités productives) que dans la simulation précédente.

TABLEAU 19 - Scénario 4 : Principaux résultats macroéconomiques et sectoriels
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	1996			2000			2005		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
PIB en volume	0,13	0,10	- 0,01	0,27	0,53	0,40	0,05	- 0,04	0,35
Consommation privée en volume	0,17	0,12	0,00	0,19	0,66	0,23	0,16	0,36	0,19
FBCF en volume	0,14	0,16	- 0,02	0,32	0,77	0,05	- 0,47	0,16	- 0,37
Exportations en volume	0,13	0,13	- 0,03	0,64	0,53	0,97	0,42	0,09	1,24
Importations en volume	0,13	0,13	- 0,03	0,44	1,12	0,82	0,38	0,98	1,03
Déflateur de la consommation privée	0,19	0,07	0,08	1,58	0,80	0,20	2,21	1,95	0,25
Salaire brut réel par tête (secteur marchand)	- 0,01	0,00	- 0,02	0,56	0,39	0,13	1,26	0,75	0,37
Coût salarial unitaire (secteur marchand)	0,53	0,36	0,35	3,69	3,10	1,45	4,44	4,86	1,48
Revenu disponible réel	0,09	0,15	- 0,01	0,15	0,42	0,25	0,22	0,21	0,20
Excédents bruts d'exploitation des entreprises (en pour cent du PIB)	- 0,37	- 0,30	- 0,53	- 2,20	- 2,69	- 2,65	- 2,51	- 2,73	- 2,56
Durée du temps de travail (secteur marchand)	- 0,80	- 0,79	- 0,80	- 4,00	- 3,94	- 4,02	- 4,03	- 3,94	- 4,01
Emploi total									
en pour cent	0,36	0,24	0,16	1,30	1,49	0,93	0,63	1,18	0,72
en milliers	99,7	52,5	6,0	370,8	333,8	35,1	183,5	273,8	28,0
Emploi sectoriel (en pour cent)									
Industrie manufacturière	0,57	0,33	0,45	2,45	2,65	2,93	1,81	2,03	2,31
Construction	0,28	0,20	0,27	0,28	0,81	1,62	- 1,48	0,25	1,37
Transports et Communications, Autres services marchands	0,40	0,39	0,11	1,25	2,09	0,48	0,53	1,72	0,30
Taux de chômage ^a	- 0,33	- 0,15	- 0,14	- 1,20	- 1,17	- 0,80	- 0,58	- 0,97	- 0,63
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^a (en pour cent du PIB)	0,18	0,14	0,09	0,80	1,30	0,55	0,77	1,48	0,55
Solde extérieur ^a (en pour cent du PIB)	0,03	0,01	0,04	0,26	0,00	0,24	0,25	0,12	0,29

a. Ecart en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

Le maintien du salaire par tête (et même une hausse *ex post* expliquée par le recul du chômage) et les créations d'emplois (moins importantes toutefois que dans le scénario 3) imputables à l'effet de partage et à la plus forte croissance que dans la base (l'effet de substitution joue ici en défaveur de l'emploi), permettent une augmentation du revenu disponible et donc de la consommation dans les trois pays.

Le recul des investissements en fin de période s'explique par la dégradation de la rentabilité et le processus de ZRT lui-même, qui génère une économie de capital. Au total, le PIB progresse mais moins que dans la simulation précédente. En France, il enregistre même une légère baisse.

A l'horizon 2005, les créations d'emplois sont presque réduites de moitié par rapport au scénario 3 en France et même au delà en Allemagne et en Belgique, l'industrie restant le secteur qui profite le plus de la réorganisation.

Notons enfin l'effet positif sur les finances publiques, en particulier pour la France. Ces excédents sont principalement imputables à la hausse des recettes liée à l'évolution des revenus salariaux des ménages.



Les politiques d'encouragement au développement des services de proximité

A. Le concept de service de proximité

L'hétérogénéité des discours qui font référence aux "services de proximité" est telle qu'il peut être difficile de circonscrire ce concept. Saintrain et Streel proposent toutefois une définition basée sur l'examen de ces différents discours¹. Cette définition est dynamique et évolutive : elle est susceptible d'entraîner des modifications de la liste des "services de proximité" au gré des évolutions socio-économiques.

Les services de proximité sont des services qui, dans un contexte donné, sont susceptibles d'être auto-produits par les ménages ou par une communauté locale, aux fins d'auto-consommation et sans recours à du facteur travail rémunéré, mais qui peuvent néanmoins être produits dans la sphère publique, c'est-à-dire par un prestataire extérieur à la sphère privée.

Le caractère de proximité ne peut pas être défini selon des critères objectifs. En effet, ni la proximité temporelle (il existe une certaine simultanéité entre l'acte de prêter un service et le fait d'en bénéficier), ni la proximité géographique (une rencontre physique des prestataire et bénéficiaire est nécessaire pour certaines prestations), ni la proximité relationnelle (certains services présentent un contenu relationnel, voire affectif) ne permettent de définir les "services de proximité". L'inter-connection des trois aspects de la proximité indique seulement que la "zone de proximité" est indéfinie et peut s'étendre de la sphère de vie au quotidien d'un individu (le domicile, le lieu de travail) à un espace plutôt défini par les liens sociaux qui s'y développent (la commune, le quartier).

L'usage du vocable "services de proximité" traduit plutôt une volonté de faire référence à la sphère privée. La sphère privée désigne - par opposition à la sphère publique - les activités qui font l'objet d'une auto-production, c.-à-d. qui ne sont pas offertes par des tiers sur un marché². Les services de proximité produits dans la sphère publique présentent un caractère de substituabilité aux activités de la sphère privée : ils sont auto-produits par les ménages ou prestés par des tiers sans différence significative de qualité. Les "services de proximité" peuvent émerger

1. Cfr. M. Saintrain et C. Streel, dans BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, "Le développement des services de proximité : approche socio-économique - Balises pour un débat", juin 1996, pp.13-35.
2. Les concepts de "sphère privée" et "sphère publique" ne doivent pas être confondus avec les notions de "secteur privé" et "secteur public" qui distinguent des modes de production des activités de la sphère publique.

dans la sphère publique si l'offre dans la sphère privée diminue, si la demande augmente ou si les prix de marché diminuent de manière suffisante.

B. Le développement des services de proximité

1. Pourquoi développer les services de proximité ?

On peut supposer que le principal objectif d'une politique de développement des services de proximité n'est pas la rencontre de besoins éventuellement mal satisfaits mais la création d'emplois. Dès lors, les propositions pour développer les services de proximité peuvent être interprétées comme un appel au dernier agent intérieur - les ménages - pour créer de l'emploi.

De plus, le développement de services riches en emplois est susceptible d'accroître durablement le contenu en emploi de la croissance et, plus particulièrement, en emplois peu qualifiés qui constituent une part importante du chômage. Cet accroissement du contenu en emploi de la croissance s'opérerait par accentuation des différentiels de productivité entre secteurs et non par abaissement de la productivité du travail en général. En outre, des rémunérations faibles et l'absence d'investissements à financer minimiseraient la dépense budgétaire par emploi créé dans les services de proximité.

2. Obstacles au développement des services de proximité

Certains services de proximité pourraient relever du secteur public dans une logique non marchande. C'est le cas, par exemple, des services relatifs à la sécurité publique ¹ ou encore des services assimilés à des services sociaux. La prestation de services de proximité pourrait aussi être du ressort de l'économie sociale, dans laquelle la priorité est donnée aux personnes et au financement d'un objectif social, écologique ou culturel.

Nombre de services de proximité peuvent toutefois être prestés selon une logique marchande. Des indépendants, des PME et des prestataires au noir sont d'ailleurs actifs sur ces marchés. Le développement d'un secteur de services de proximité marchands important peut néanmoins se heurter à différents obstacles, tel la faiblesse des besoins et, partant, de la demande. Il semblerait cependant que l'obstacle majeur au développement des services de proximité soit le coût de ces services. Ainsi, des services de proximité sont déjà prestés sur les marchés informels - au sein de systèmes de troc ou par le biais du travail au noir - où les prix n'incorporent pas les prélèvements obligatoires sur les revenus du travail. Ceci tend à montrer que si les évolutions socio-culturelles vont dans le sens d'une délégation de certaines tâches en dehors de la sphère privée, les ménages ne sont pas encore prêts, en l'absence d'un incitant financier par exemple, à payer des prix assurant la viabilité économique de ces activités quand les revenus qu'elles dégagent sont soumis à la totalité des prélèvements obligatoires.

1. Du fait de leurs caractéristiques (*cf.* la théorie des biens collectifs).

3. Quel type de dispositif ?

Si la demande effective de services de proximité marchands est à l'heure actuelle faible en raison du prix élevé de prestations intensives en main d'oeuvre et à faible productivité, une politique de subvention qui réduirait le poids du coin fiscal dans les prix des services de proximité est de nature à accroître la demande pour ces services. Dans ce cadre, on peut envisager un mécanisme de subvention visant des services au départ pas ou peu consommés. Un tel ciblage permet de mieux garantir que l'octroi de la subvention soit lié à la création effective d'emplois¹.

Étant donné que la politique vise la solvabilisation de la demande, il semble logique de suggérer que la subvention à l'unité soit une subvention à la consommation, plus proche d'une hausse du pouvoir d'achat qu'une subvention à la production.

C. Hypothèses et scénarios simulés

1. Hypothèses pour simuler une subvention à la consommation de services de proximité

a. L'utilisation des modèles HERMES

Les modèles macroéconomiques HERMES, bien que sectoriels, n'identifient ni les services de proximité ni les services aux personnes. Les simulations de mesures ciblées sur de telles activités doivent donc faire l'objet d'un traitement *ad hoc*. L'objectif des variantes présentées ci-après est de cerner l'ordre de grandeur des créations d'emplois possibles suite à la mise en oeuvre d'une politique de subvention à la consommation² de nouveaux services de proximité.

Outre les différentes caractéristiques liées à la définition du scénario, telles que les taux de subvention et les montants consommés en services de proximité, les créations d'emplois dépendent d'un certain nombre d'hypothèses-clé sur les comportements des agents économiques. Ces hypothèses sont traduites dans les modèles par l'adaptation de certaines équations.

b. Paramètres - clé

i. Effet d'aubaine

En théorie, la subvention à la consommation devrait pouvoir être ciblée sur des services de proximité qui, en son absence, ne seraient ni consommés ni produits dans la sphère publique. Elle est en effet sensée générer une nouvelle activité et, partant, des emplois. En pratique, il existe une incertitude quant à la consomma-

1. Pour une discussion plus approfondie des avantages de la subvention à l'unité, voir M. Saintrain et C. Streel, dans BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN (1996), pp.119-141.
2. La distinction entre subvention à l'unité consommée et subvention à l'unité produite n'est pas significative en terme économique. Elle est davantage d'ordre institutionnel.

tion de services de proximité pré-existante pour laquelle les ménages seront en position de faire valoir leur droit à la subvention. En effet, il semble *a priori* difficile de cibler la subvention exclusivement sur des services n'existant pas sur le marché. Un certain taux d'effet d'aubaine semble donc inévitable : des ménages seront à même de bénéficier de la subvention pour des prestations qu'ils auraient de toute façon consommées en l'absence de cette subvention.

Plus le champ des prestations pouvant bénéficier d'une subvention à la consommation comprend des services nouveaux sur le marché, plus l'effet d'aubaine est faible. Par contre, plus la gamme des prestations pouvant bénéficier d'une subvention comprend des services déjà prestés lors de la mise en oeuvre de la mesure, plus l'effet d'aubaine est important. A la limite, il serait total si l'ensemble des services subventionnés aurait quand même été presté en l'absence de subvention. Dans ce cas, la mesure revient à une simple augmentation du revenu disponible des ménages de l'équivalent de la subvention.

La prise en compte d'un taux d'effet d'aubaine dans les simulations implique des modifications de la fonction de revenu disponible des ménages, de leur fonction de consommation, ainsi que du module d'allocation de la consommation privée. Le transfert aux ménages au titre d'incitant à la consommation de nouveaux services de proximité est modélisé par le biais d'une hausse du revenu disponible des ménages. L'effet de la hausse du revenu disponible sur la consommation doit être variable en fonction de l'ampleur de l'effet d'aubaine. La correction apportée à l'équation du revenu disponible joue dans les équations de consommation, qui sont donc corrigées pour cet effet d'aubaine variable.

ii. Intensité en emplois des services de proximité

Dans les modèles HERMES, les services de proximité marchands existants sont repris dans le secteur intitulé "autres services marchands", qui est un secteur regroupant des activités hétérogènes dont certaines sont caractérisées par une productivité élevée et un taux de "progrès technique" important (par exemple la grande distribution, les services aux entreprises en comptabilité, la publicité). On peut toutefois supposer que le contenu en emploi des nouveaux services de proximité sera au moins égal (et vraisemblablement supérieur) à celui qui prévaut en moyenne dans le secteur des services marchands. A la limite, on peut supposer que la part de la masse salariale dans la valeur de la production au coût des facteurs est proche de 100 pour cent, une partie du prix des prestations étant cependant réservée pour rémunérer la capacité d'entreprendre. Les modèles ont donc été adaptés pour refléter ce contenu en emploi spécifique aux nouveaux services de proximité.

iii. Tensions salariales induites par la création d'emplois de proximité

Dans les modèles HERMES, il existe un lien entre le taux de chômage et l'évolution des salaires nominaux. Cette relation peut toutefois être remise en cause quand la baisse du chômage découle de créations d'emplois dans les services de proximité dans la mesure où ces services sont sensés faire appel à de la main d'oeuvre moins qualifiée, pour laquelle il existerait une réserve importante sur le marché du travail. Si une telle réserve de main d'oeuvre existe bien, les créations d'emplois de proximité ne devraient induire aucune tension salariale et une correction doit être

introduite dans le lien entre l'évolution des salaires et le taux de chômage. Plus la disponibilité de travail est grande et plus ce lien doit être atténué.

c. Effets non considérés

i. Travail au noir

Il est probable que les services visés recouvrent partiellement des services actuellement prestés au noir, à plus ou moins grande échelle. Dans ce cadre, la mise en oeuvre d'une subvention des services de proximité contribuera à réduire le "coû fiscal" de ces prestations, restaurant ainsi la compétitivité des prestataires "en blanc" par rapport aux prestataires au noir. Il est cependant difficile d'estimer la part des nouveaux services de proximité qui seraient en réalité d'anciens services prestés au noir et d'en tenir compte dans le présent exercice.

ii. Offre de travail

Un développement important du secteur des services de proximité, qui sont potentiellement prestés dans la zone de résidence des travailleurs, pourrait s'accompagner d'un accroissement de la propension de certaines catégories de la population à se présenter sur le marché du travail. Cependant, ici aussi, il est difficile d'estimer l'incidence d'un tel effet sur la population active et d'en tenir compte dans les simulations.

2. Les scénarios simulés

a. Politique non concertée

Étant donné les caractéristiques des services de proximité, abrités de la concurrence et produits sur un marché localement restreint, la mise en oeuvre d'une subvention à leur consommation constitue une mesure de politique économique intérieure. Les divers scénarios reposent donc sur l'hypothèse que la politique de subvention à la consommation de services de proximité est mise en oeuvre de manière isolée, non simultanée dans chacun des trois pays examinés : Allemagne, France et Belgique. Les effets induits de la politique sur les échanges extérieurs sont toutefois pris en considération dans la mesure où les simulations sont toutes réalisées au sein du système HERMES-Link.

b. Mesure simulée

i. Taux de subvention

Par hypothèse, dans le cadre des présentes simulations, la subvention est calibrée de manière à annuler le coût fiscal frappant le coût du travail dans les services de proximité, de sorte que la somme réellement dépensée pour une heure de service soit proche du revenu horaire net d'un travailleur prestant un service de proximité. Le coût fiscal retenu est égal au taux macroéconomique des prélèvements fiscaux et parafiscaux sur le travail.

Ces prélèvements comprennent les CSE (y compris les cotisations fictives de l'État), les cotisations personnelles et l'IPP¹. Ce taux de prélèvement s'élevait en 1995 à 44 pour cent en Allemagne, 52 pour cent en France et 53 pour cent en Belgique. Dans un souci de simplicité, nous avons retenu pour les trois pays un taux de subvention unique de 50 pour cent, proche des taux effectifs des prélèvements.

ii. Consommation de services de proximité

L'élasticité de la demande au prix d'un service de proximité est largement inconnue. En outre, il existe aussi une incertitude quant au volume pré-existant de consommation de services de proximité, c'est-à-dire quant à l'effet d'aubaine. Étant donné ces incertitudes, on fait l'hypothèse que, dans tous les scénarios, la consommation de services de proximité subventionnés est telle que le montant de la subvention s'établit à 0,5 pour cent du PIB de 1996 *ex ante* pour chacun des trois pays étudiés². Ainsi, la dépense budgétaire équivaut à 0,73 pour cent du revenu disponible des ménages allemands dans la projection de référence, à 0,76 pour cent dans le cas de la France et à 0,66 pour cent dans le cas de la Belgique. En combinant l'hypothèse sur le montant de la subvention avec celle relative au taux de subvention, on peut calculer la valeur de la consommation de services de proximité subventionnés (y compris les subventions) pour chaque pays.

TABLEAU 20 - Mesure simulée en t et en t+8 (*ex ante*)

	Allemagne		France		Belgique	
	t	t+8	t	t+8	t	t+8
Taux de subvention (<i>en pour cent</i>)	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Dépense budgétaire (<i>milliards, en monnaie nationale</i>)	15,3	23,8	39,5	59,2	40,3	58,4
Dépense budgétaire (<i>en pour cent du PIB de la base en 1996</i>)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Montant consommé en services de proximité (<i>milliards, en monnaie nationale</i>)	30,6	47,6	79,0	118,4	80,6	116,8
Montant consommé en services de proximité (<i>en pour cent du revenu disponible des ménages de la base</i>)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,3	1,3

Le revenu disponible des ménages est donc augmenté à concurrence de la subvention, soit 0,5 pour cent du PIB en 1996, ce chiffre étant maintenu constant en pour cent du revenu disponible au cours de la simulation. La consommation de nouveaux services de proximité est donc financée à la fois par la subvention, par une baisse des autres consommations de biens et services et par une baisse de l'épargne.

1. L'IPP sur les revenus du travail est calculé en appliquant le taux macroéconomique moyen de l'IPP sur les revenus primaires des ménages aux revenus du travail salarié.
2. Faire l'hypothèse que, quel que soit l'effet d'aubaine, le volume de consommation de services de proximité subventionnés est identique dans tous les scénarios revient à supposer que plus le taux d'effet d'aubaine est grand, moins l'effet-prix est important.

c. Trois scénarios retenus

Dans le scénario maximaliste, on suppose que les conditions optimales en terme de possibilités de créations d'emplois sont réunies : effet d'aubaine nul, prestation des services de proximité ne nécessitant que le recours à de la main d'oeuvre, et une réserve de main d'oeuvre suffisamment importante pour que la baisse du chômage n'entraîne pas de tensions salariales.

Dans le scénario minimaliste, on suppose que l'ensemble des services de proximité subventionnés sont déjà consommés à l'heure actuelle. Dans ce cas, les ménages vont bénéficier d'une subvention qui vient accroître leur revenu disponible sans qu'ils soient obligés d'affecter cette nouvelle ressource à une consommation de services de proximité. Il s'ensuit qu'aucune hypothèse ne doit être faite sur le contenu en emploi des services visés par la subvention. De même, le lien entre taux de chômage et salaires qui apparaît normalement dans les modèles n'est pas modifié.

Le troisième scénario postule l'existence d'un taux d'effet d'aubaine de 30 pour cent. Il s'agit du taux retenu dans le cadre de l'expérience française du chèque-emploi-service. La nouvelle consommation de services de proximité est donc limitée à 70 pour cent de la totalité de la consommation subventionnée. Dans ce scénario intermédiaire, on fait également l'hypothèse que le contenu en emploi est un contenu intermédiaire, se situant à mi-chemin entre ceux calculés pour les scénarios maximalistes et minimalistes. On considère aussi qu'il existe une certaine réserve de main d'oeuvre sur le marché du travail, mais que cette réserve est insuffisante pour empêcher que la baisse du chômage ne produise des tensions salariales.

TABLEAU 21 - Résumé des trois scénarios

	Scénario maximaliste			Scénario minimaliste			Scénario intermédiaire		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
Effet d'aubaine	0 %	0 %	0 %	100 %	100 %	100 %	30 %	30 %	30 %
Contenu <i>ex ante</i> en emploi des services de proximité	100 %	100 %	100 %	44 %	29 %	52 %	72 %	65 %	76 %
Liaison chômage-salaires	0 %	0 %	0 %	100 %	100 %	100 %	50 %	50 %	50 %

D. Résultats détaillés des simulations

1. Résultats du scénario maximaliste

La consommation de services subventionnés, dont la valeur ajoutée est essentiellement constituée de la rémunération du facteur travail, est à l'origine de fortes créations d'emplois et ce dès la première année de simulation.

Les revenus du travail, qui proviennent de la hausse de l'activité dans le secteur des services, contribuent à gonfler le revenu disponible de ménages et, partant, la consommation privée globale (toutes catégories de biens et services confondues), l'activité économique et l'emploi.

Le revenu disponible réel des ménages, augmenté *ex ante* par la subvention, s'accroît davantage *ex post*. Il augmente le moins en Allemagne (+ 0,8 pour cent en 1996 et + 1,2 pour cent en 2005) et le plus en France (+ 1,4 pour cent en 1996 et + 1,3 pour cent en 2005). Le taux d'épargne des ménages est en outre réduit, particulièrement en France (- 0,3 point en 2005).

Au total, la consommation des ménages est relevée de 1,2 pour cent en Allemagne, 1,3 pour cent en Belgique et 2 pour cent en France dès la première année. Après 10 ans, le surcroît de consommation est encore de 1,2 pour cent en Allemagne et en Belgique et il s'est un peu amenuisé en France (1,7 pour cent). Il faut toutefois remarquer que la consommation hors services subventionnés se tasse en Allemagne et en Belgique alors qu'elle s'accroît dans un premier temps en France (+ 0,2 pour cent en 1996 et - 0,1 pour cent en 2005) en raison de l'accroissement plus soutenu du revenu disponible des ménages et de la baisse plus marquée du taux d'épargne. En règle générale, on peut constater que la consommation de services de proximité évince d'autres consommations de biens et services.

L'évolution de la consommation hors services subventionnés, moteur de l'activité des secteurs traditionnels, explique le profil des investissements dans la mesure où les services de proximité subventionnés à contenu en emploi maximal ne requièrent pas de capital. La formation brute de capital fixe est en effet réduite tout au long de la période en Allemagne et en Belgique, alors qu'elle augmente en France car les investissements des entreprises y sont accélérés par le surcroît d'activité, en début de période, dans les secteurs traditionnels.

TABLEAU 22 - Scénario maximaliste : Principaux résultats macroéconomiques
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	1996			2000			2005		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
PIB en volume	0,83	1,22	0,92	0,66	1,30	0,85	0,88	1,10	0,83
Consommation privée	1,23	2,03	1,34	0,89	2,12	1,24	1,17	1,67	1,24
Consommation privée hors services subventionnés	- 0,29	0,15	- 0,20	- 0,64	0,16	- 0,27	- 0,35	- 0,06	- 0,25
FBCF	- 0,09	0,02	- 0,07	- 0,27	0,05	- 0,04	- 0,18	0,02	- 0,02
Exportations	- 0,01	0,00	- 0,02	0,01	0,07	0,01	0,15	0,09	- 0,02
Importations	- 0,11	0,13	- 0,01	- 0,33	0,13	- 0,10	- 0,20	- 0,08	- 0,10
Déflateur de la consommation privée	0,19	0,11	0,15	- 0,14	0,00	0,10	- 0,59	0,16	0,13
Salaire coût réel par tête (secteur marchand)	- 0,23	- 0,19	- 0,02	- 0,28	- 0,08	- 0,02	- 0,37	0,18	0,10
Coût salarial unitaire (secteur marchand)	- 0,22	0,15	0,15	- 0,35	0,22	0,28	- 0,96	0,64	0,50
Excédents bruts d'exploitation des entreprises (en pour cent du PIB)	0,31	0,10	0,32	0,21	- 0,34	0,21	0,45	- 0,68	- 0,10
Revenu disponible réel des ménages	0,80	1,40	1,12	0,93	1,34	1,13	1,19	1,29	1,16
Productivité par tête (secteur marchand)	0,28	0,07	- 0,15	0,04	0,04	- 0,31	0,11	- 0,01	- 0,39
Taux d'épargne des ménages ^a	- 0,40	- 0,55	- 0,19	- 0,03	- 0,68	- 0,14	- 0,01	- 0,34	- 0,11
Emploi total									
en pour cent	0,61	1,10	1,06	0,68	1,20	1,12	0,87	1,08	1,17
en milliers	169,8	238,1	39,3	192,8	270,3	41,8	252,0	252,4	44,0
Taux de chômage ^a	- 0,56	- 0,57	- 0,90	- 0,62	- 1,01	- 0,95	- 0,80	- 0,95	- 0,99
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^a (en pour cent du PIB)	- 0,15	0,09	0,05	- 0,28	0,29	- 0,02	- 0,28	0,26	- 0,06
Solde extérieur ^a (en pour cent du PIB)	0,08	- 0,03	- 0,06	0,10	- 0,05	- 0,01	0,04	0,03	0,00

a. Écarts en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

Les importations suivent également le profil de la demande intérieure hors consommation de services subventionnés puisque le contenu en importations de ces derniers est nul. Il s'ensuit une diminution des importations allemandes et belges (- 0,2 pour cent et - 0,1 pour cent respectivement en 2005) et une hausse suivie d'une baisse des importations françaises (+ 0,1 pour cent en 1996 et - 0,1 pour cent en 2005). Les exportations, quant à elles, sont relativement peu affectées par la mesure mise en oeuvre. En fin de période cependant, on observe une légère hausse des exportations allemandes (+ 0,2 pour cent) et françaises (+ 0,1 pour cent) qui s'explique par la baisse des prix des biens et services exportés. Au total,

effets-prix et effets-volume confondus, le solde extérieur courant en pour cent du PIB est quasiment inchangé.

Sous l'hypothèse de la configuration la plus favorable des paramètres-clé, l'activité est logiquement d'autant plus stimulée par une politique de subvention à la consommation de services de proximité que la demande intérieure hors services subventionnés est moins affectée. Ainsi, en France, le PIB est augmenté de 1,2 pour cent en 1996 (contre 0,9 pour cent et 0,8 pour cent en Belgique et en Allemagne). En fin de période, les différences entre les pays s'amenuisent : en 2005, le PIB est relevé de 1,1 pour cent en France, 0,8 pour cent en Belgique et 0,9 pour cent en Allemagne.

Étant donné l'hypothèse sur le contenu en emploi des services subventionnés, l'emploi est fortement accru dans les trois pays, davantage toutefois en France en début de période étant donné l'évolution de la demande intérieure hors services de proximité.

Les indicateurs macroéconomiques de coûts et de prix englobent, d'une part les variations dans les différents secteurs d'activité, et d'autre part l'effet de la modification de la structure sectorielle de l'activité induite par la politique ciblée sur les services de proximité. En Belgique, le coût salarial macroéconomique par tête n'est pratiquement pas modifié durant les premières années de mise en oeuvre de la mesure. En France et en Allemagne par contre, le coût salarial par tête diminue essentiellement en raison de la restructuration de l'emploi sectoriel en faveur d'un secteur où les salaires sont plus bas que le salaire moyen. A terme, la réduction induite du chômage (c.-à-d. hors créations d'emplois de proximité découlant directement de la mesure) génère des tensions sur les salaires en Belgique (en 2005, le coût salarial par tête est relevé de 0,1 pour cent) et surtout en France (+ 0,2 pour cent en 2005).

La productivité moyenne du travail est diminuée en Belgique (- 0,4 pour cent en 2005) en raison d'un effet de structure : le poids d'un secteur à productivité basse s'accroît au détriment du poids des secteurs à plus forte productivité. Cet effet de structure sectorielle de l'activité joue aussi en Allemagne et en France. Toutefois, cet effet est compensé par l'accroissement de la productivité dans le secteur des services marchands en Allemagne et dans tous les secteurs en début de période en France (suite à l'incorporation plus rapide du progrès technique due à la hausse des investissements). En moyenne, la productivité est quasiment inchangée en France et est légèrement accrue en Allemagne. Au total, le coût salarial par unité produite s'accroît à la fin de la période simulée de l'ordre de 0,5 pour cent en Belgique et 0,6 pour cent en France. Il décroît de l'ordre de 1 pour cent en Allemagne, suite à la hausse du chômage dans les secteurs d'activité traditionnels et à la modification de la composition sectorielle de l'activité.

Le déflateur de la consommation privée est affecté par ces évolutions de coûts, mais également par l'effet de restructuration de la consommation privée. Il est d'abord relevé dans les trois pays considérés, reste légèrement plus haut en Belgique et en France tout au long de la période simulée, mais est diminué à terme en Allemagne (- 0,6 pour cent).

La dépense budgétaire *ex ante* est de 0,5 pour cent du PIB *Ex post*, l'impact de la mesure sur les finances publiques dépend de son effet sur l'activité et l'emploi. Ainsi, en France où l'activité et l'emploi sont les plus stimulés sur l'ensemble de la période, la mesure est "auto-financée" par les recettes fiscales (directes et indirectes) et par les recettes de Sécurité sociale. Le déficit public en pour cent du PIB est réduit *ex post* de l'ordre de 0,1 point en début de période et de 0,3 point en fin de période, en raison du bénéfice cumulé de la réduction des paiements d'intérêts sur la dette publique.

En Allemagne, où la mesure crée proportionnellement moins d'activité et d'emploi, la politique reste coûteuse pour les finances publiques : le déficit des administrations publiques est augmenté (en pour cent du PIB) de 0,2 point en 1996 et de 0,3 point en 2005, les paiements d'intérêts par l'État étant dès lors accrus. En Belgique, la mesure est dans un premier temps "auto-financée" par les recettes directes et indirectes. A terme toutefois, en raison de l'amenuisement des gains de croissance, on observe un léger accroissement du déficit public en pour cent du PIB (+ 0,1 point).

Les évolutions macroéconomiques peuvent cacher certaines évolutions sectorielles. Ainsi, sauf en France, la valeur ajoutée des secteurs non-ciblés par la mesure est en baisse ou inchangée, alors que celle du secteur des autres services marchands - qui comprend les services de proximité - s'accroît de manière sensible (en 2005, + 3,2 pour cent en Allemagne, + 3,1 pour cent en France et + 2,9 pour cent en Belgique).

Les effets finaux sur l'emploi varient d'un pays à l'autre, dans la mesure où la baisse marquée du coût salarial en Allemagne induit des substitutions entre facteurs de production en faveur du travail, alors que la hausse du coût salarial en France et en Belgique induit des substitutions en faveur du capital.

2. Résultats du scénario minimaliste

Dans les trois pays considérés, lorsque l'effet d'aubaine est total (et donc que le mode de production des services de proximité est identique à celui des autres services marchands), le subside de l'État destiné à promouvoir la consommation des nouveaux services agit comme un simple transfert de revenus vers les ménages. Il est ainsi à l'origine d'une hausse du revenu disponible des ménages, qui induit une hausse de l'ensemble des postes de la consommation privée et de l'investissement en logements.

La hausse initiale de la consommation privée mène à un accroissement de l'investissement des entreprises et de l'emploi dans presque tous les secteurs d'activité et sur l'ensemble de la période de simulation. Ainsi, en fin de période, l'emploi progresse de 67 000 unités en Allemagne, 23 000 en France et près de 6 000 en Belgique. L'investissement augmente avec plus de vigueur que l'emploi en début de période, réagissant rapidement à la hausse des taux d'utilisation des capacités de production et limitant ainsi l'inflation par les coûts. Par contre, l'emploi ne progresse que plus lentement, la hausse de l'activité pouvant donc aussi se traduire initialement par une hausse de la durée du travail et de la productivité horaire.

L'effet sur le PIB est bien entendu positif pour les trois pays étudiés et sur toute la période de simulation. Cet effet est relativement plus marqué en Allemagne, qui voit son PIB croître de 0,7 pour cent en 2005, alors qu'il augmente respectivement de 0,3 pour cent et 0,1 pour cent en France et en Belgique. On note ainsi que la mesure est relativement moins favorable à la croissance en Belgique. Ceci s'explique à la fois par la progression des salaires réels liés à la productivité du travail et par les fuites à l'importation qui résultent de l'ouverture importante de l'économie belge.

En effet, la mesure de soutien à la consommation privée en Belgique est à l'origine de tensions inflationnistes qui font suite à la hausse des marges liée à l'accroissement de la consommation privée. A cela s'ajoutent les effets d'une baisse progressive de la productivité et une hausse subséquente des coûts salariaux unitaires, ainsi que des tensions croissantes sur les salaires à mesure que le taux de chômage se replie. Bien que la hausse des coûts de production ne se répercute que de façon limitée sur les prix à l'exportation, elle est cependant à l'origine d'un repli des exportations et d'une fuite à l'importation qui s'accroissent au cours de la période de simulation. On assiste à une détérioration progressive de la compétitivité-prix de la production domestique, à l'exportation mais également sur le marché intérieur. La perte progressive de compétitivité que subissent les entreprises belges explique le repli du PIB sur la période 2000 - 2005, l'activité tendant à rejoindre son niveau du scénario de référence.

En Allemagne et en France, la part relativement plus faible des importations dans le PIB limite l'impact de la fuite à l'importation sur l'activité. De ce fait, la demande intérieure est plus soutenue qu'en Belgique. Par ailleurs, la réponse rapide et relativement importante des investissements des entreprises à la hausse de la consommation privée contribue à soutenir la productivité par tête du travail, qui augmente déjà spontanément à court terme face à une hausse de l'activité. Cette croissance soutenue de la productivité permet une baisse initiale des coûts salariaux unitaires, alors même que les coûts salariaux réels augmentent suite à la baisse du chômage.

En France, une adaptation relativement lente de l'emploi à l'évolution de l'activité mène à des hausses non négligeables de la productivité par tête et, partant, à des réductions significatives des coûts salariaux unitaires. La répercussion relativement rapide des coûts sur les prix est alors à l'origine d'une baisse de ceux-ci par rapport au scénario de référence. Cette baisse des prix se trouve renforcée par une nouvelle tendance à l'accroissement de la productivité, qui découle de substitutions factorielles qui se développent en faveur de l'investissement. Ce phénomène de substitution est lié au fait que les salaires nominaux ne s'ajustent qu'avec retard à l'évolution négative des prix, provoquant de ce fait une hausse des salaires réels.

TABLEAU 23 - Scénario minimaliste : Principaux résultats macroéconomiques
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	1996			2000			2005		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
PIB en volume	0,32	0,22	0,20	0,57	0,30	0,20	0,70	0,34	0,10
Consommation privée	0,57	0,48	0,42	1,04	0,67	0,74	1,29	0,83	0,78
FBCF	0,27	0,47	0,36	0,51	0,51	0,29	0,59	0,50	0,19
Exportations	0,00	0,03	-0,01	0,04	0,07	-0,02	0,06	0,10	-0,07
Importations	0,31	0,58	0,19	0,61	0,71	0,31	0,72	0,78	0,33
Déflateur de la consommation privée	0,01	-0,10	0,01	0,00	-0,21	0,14	0,07	-0,20	0,28
Salaire coût réel par tête (secteur marchand)	0,01	0,04	0,00	0,23	0,12	0,02	0,51	0,28	0,01
Coût salarial unitaire (secteur marchand)	-0,22	-0,19	-0,06	-0,04	-0,27	0,16	0,19	-0,13	0,37
Excédents bruts d'exploitation des entreprises (en pour cent du PIB)	0,18	0,18	0,16	-0,12	0,09	-0,02	-0,31	-0,08	-0,17
Revenu disponible réel des ménages	0,76	0,89	0,75	0,91	0,88	0,83	1,10	0,95	0,83
Productivité par tête (secteur marchand)	0,26	0,13	0,08	0,29	0,18	0,01	0,42	0,22	-0,07
Taux d'épargne des ménages ^a	0,16	0,36	0,26	-0,13	0,19	0,03	-0,18	0,11	0,00
Emploi total									
en pour cent	0,10	0,07	0,13	0,25	0,09	0,18	0,23	0,10	0,15
en milliers	26,8	14,3	4,8	70,0	21,0	6,8	67,2	23,0	5,8
Taux de chômage ^a	-0,09	-0,04	-0,11	-0,23	-0,08	-0,15	-0,21	-0,08	-0,13
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^a (en pour cent du PIB)	-0,31	-0,44	-0,36	-0,24	-0,38	-0,45	-0,23	-0,35	-0,61
Solde extérieur ^a (en pour cent du PIB)	-0,08	-0,12	-0,14	-0,17	-0,17	-0,27	-0,20	-0,19	-0,32

a. Écarts en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

A moyen terme, la hausse du coût du travail mène à une croissance des coûts salariaux réels ainsi que des coûts salariaux unitaires, ce qui conduit en Allemagne à un renforcement des effets de substitution entre facteurs de production au profit du capital. Ainsi, l'investissement allemand progresse considérablement sur la période 2000 - 2005, essentiellement dans l'industrie manufacturière. Cette évolution aboutit à un arrêt des créations d'emplois, la productivité du travail continuant à progresser. Cette hausse continue de la productivité va permettre une hausse parallèle des salaires réels, soutenant ainsi de manière durable le revenu disponible et la consommation privée.

En France par contre, la croissance de la productivité du travail et la hausse des salaires réels contribuent à limiter les créations d'emplois sur la période 1996 -

2005. Face à la faiblesse des créations d'emplois, la hausse des salaires réels n'autorise qu'une croissance très limitée du revenu disponible réel des ménages. Ce phénomène, accompagné d'une lente détérioration du solde extérieur en pour cent du PIB, tend à limiter fortement la croissance et explique pourquoi l'investissement des entreprises stagne après une hausse en début de période de simulation.

Dans l'ensemble donc, la mesure mène à une légère détérioration du solde extérieur et du solde des finances publiques en pour cent du PIB dans les trois pays considérés. Cette évolution est plus marquée pour la Belgique que pour les deux autres pays, et tend à s'y accentuer au cours de la période de simulation. Ceci s'explique par l'effet de relance relativement moins important de la mesure en Belgique et est lié à l'ouverture de son économie au commerce international. La détérioration initiale des finances publiques et du solde extérieur de l'Allemagne ainsi que des finances publiques françaises ont par contre tendance à se redresser au fil du temps, grâce à une évolution moins défavorable des coûts salariaux unitaires et une hausse plus importante à la fois de la demande intérieure et des exportations.

Dans la mesure où l'effet d'aubaine est total dans ce scénario, le transfert de l'État vient soutenir la consommation privée de manière non ciblée. Tous les postes de la consommation privée sont augmentés et les répercussions se font sur l'ensemble des secteurs producteurs.

Dans les trois pays considérés, la hausse de la demande concerne davantage le secteur des services marchands. En Belgique, ceci s'explique essentiellement par une relativement grande élasticité-revenu de la demande pour ces services, alors qu'en Allemagne et en France cela tient aussi aux élasticités-prix de la demande de services marchands, suite à une baisse relativement significative des coûts et prix de production dans ce secteur.

En Allemagne, l'industrie manufacturière profite également de la hausse de la demande intérieure. Ceci contraste avec les deux autres pays considérés, l'industrie manufacturière française profitant surtout d'une amélioration de sa compétitivité-prix externe, alors que l'activité de ce même secteur en Belgique se réduit suite à une hausse des coûts de production et une baisse de sa compétitivité-prix sur les marchés extérieurs.

3. Résultats du scénario intermédiaire

La variante présentée ci-après résulte d'un scénario qui se situe à mi-chemin entre les variantes minimaliste et maximaliste. Les résultats essentiels du scénario seront exposés brièvement, à l'aune des deux scénarios précédents, en commentant essentiellement les divergences qui apparaissent par rapport à ceux-ci.

Les résultats du scénario intermédiaire mettent en évidence le rôle fondamental des hypothèses faites sur l'effet d'aubaine et le contenu en emploi des nouveaux services de proximité.

La consommation privée est moins relevée dans ce scénario que dans le scénario maximaliste, ce qui doit être relié au fait que les créations d'emploi liées à l'activité dans les services de proximité sont moins fortes. Ceci provient d'une part du taux d'effet d'aubaine de 30 pour cent, et d'autre part du contenu en emploi moins élevé retenu pour les nouveaux services de proximité. Du fait de créations d'emploi plus limitées, l'augmentation du revenu disponible réel des ménages est moins prononcée, malgré des salaires réels par tête plus élevés que dans le scénario maximaliste suite à l'hypothèse retenue sur le lien entre salaires et taux de chômage. Par ailleurs, la baisse du taux d'épargne des ménages est également moins marquée, suite à l'effet d'aubaine, qui soutient la consommation hors nouveaux services de proximité. Ainsi, en fin de période de simulation, seule la Belgique connaît encore une baisse de la consommation privée hors nouveaux services de proximité (- 0,1 pour cent contre + 0,1 pour cent en Allemagne et en France). Les hypothèses relatives au contenu en emploi et à l'effet d'aubaine ont également un impact sur le profil de l'investissement. En effet, malgré une consommation privée moins soutenue, l'investissement des entreprises est plus important dans ce scénario que dans le scénario maximaliste.

Le profil des importations se situe entre ceux des scénarios maximaliste et minimaliste. Ainsi, plus la consommation privée s'oriente vers les nouveaux services de proximité, plus les importations ont tendance à se réduire. Quant aux exportations, on note qu'elles sont stimulées en Allemagne et en France par la baisse des prix. Par contre, les exportations belges pâtissent de la hausse des prix qui résulte de la hausse des coûts salariaux unitaires.

Dans l'ensemble, il s'avère que les créations d'emplois plus limitées dans le scénario intermédiaire que dans le scénario maximaliste, ainsi qu'une évolution moins favorable des importations, mènent à un effet moins favorable sur le PIB des trois pays considérés. La croissance est plus soutenue que dans le scénario de référence et le scénario minimaliste mais, elle s'affiche en deçà de celle obtenue dans le scénario maximaliste.

Enfin, on constate que ce troisième scénario offre aussi un résultat médian en matière de finances publiques pour les trois pays considérés. En effet, il mène à une détérioration du solde des finances publiques, en pour cent du PIB et par rapport au scénario de référence.

Pour la France et la Belgique, cette détérioration est moins sensible que dans le scénario minimaliste. Par contre, pour l'Allemagne la détérioration s'accroît par rapport au scénario minimaliste, la baisse des prix menant à des baisses de recettes fiscales particulièrement importantes.

TABLEAU 24 - Scénario intermédiaire : Principaux résultats macroéconomiques
(écarts en pour cent par rapport au scénario de référence)

	1996			2000			2005		
	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel	All	Fra	Bel
PIB en volume	0,64	0,87	0,66	0,60	0,88	0,43	0,77	0,73	0,31
Consommation privée	0,96	1,46	1,01	0,92	1,52	0,98	1,17	1,29	0,97
Consommation privée hors services subventionnés ^a	- 0,10	0,14	- 0,06	- 0,15	0,16	- 0,08	0,10	0,08	- 0,07
FBCF	0,29	0,65	0,48	0,25	0,49	0,15	0,33	0,33	0,09
Exportations	0,00	0,03	- 0,02	0,02	0,10	- 0,04	0,10	0,12	- 0,11
Importations	0,16	0,56	0,17	0,15	0,62	0,17	0,28	0,50	0,17
Déflateur de la consommation privée	0,12	0,00	0,16	- 0,06	- 0,17	0,32	- 0,25	- 0,10	0,48
Salaire coût réel par tête (secteur marchand)	- 0,12	- 0,05	0,00	- 0,04	0,09	- 0,03	0,04	0,30	0,02
Coût salarial unitaire (secteur marchand)	- 0,33	- 0,35	0,05	- 0,22	- 0,34	0,40	- 0,43	0,00	0,68
Excédents bruts d'exploitation des entrepri- ses (en pour cent du PIB)	0,38	0,52	0,63	0,12	0,07	0,31	0,18	- 0,31	0,04
Revenu disponible réel des ménages	0,74	1,13	0,99	0,92	1,12	0,96	1,14	1,11	0,94
Productivité par tête (secteur marchand)	0,39	0,35	0,05	0,19	0,31	- 0,17	0,29	0,25	- 0,26
Taux d'épargne des ménages ^b	- 0,21	- 0,29	- 0,03	- 0,01	- 0,36	- 0,06	- 0,03	- 0,16	- 0,07
Emploi total									
en pour cent	0,34	0,54	0,62	0,47	0,57	0,57	0,55	0,49	0,53
en milliers	93,2	117,4	23,0	132,6	129,0	21,2	159,4	114,2	19,7
Taux de chômage ^b	- 0,31	- 0,29	- 0,52	- 0,43	- 0,48	- 0,48	- 0,50	- 0,43	- 0,44
Capacité (+) ou besoin (-) de financement des administrations publiques ^b (en pour cent du PIB)	- 0,24	- 0,19	- 0,12	- 0,28	- 0,11	- 0,30	- 0,27	- 0,14	- 0,46
Solde extérieur ^b (en pour cent du PIB)	- 0,02	- 0,11	- 0,16	- 0,05	- 0,16	- 0,19	- 0,09	- 0,12	- 0,23

a. La consommation comprend ici les services de proximité pré-existants à la mesure.

b. Écarts en points de pour cent par rapport au scénario de référence.

Si le scénario maximaliste produit des effets globalement plus positifs en termes d'activité et d'emploi que le scénario intermédiaire, nous pouvons constater qu'il est également plus contrasté en terme d'effets sectoriels que ne l'est le présent scénario.

En effet, la présence d'un effet d'aubaine de 30 pour cent dans cette dernière variante soutient la consommation traditionnelle des ménages, qui évolue plus favorablement que dans le scénario maximaliste. Ainsi, par rapport au scénario

maximaliste, la hausse moins forte de l'activité dans les services marchands (tant pour les nouveaux services de proximité que pour les services marchands dits traditionnels) s'accompagne d'une activité généralement plus soutenue dans les autres secteurs. Le secteur des industries manufacturières belges fait toutefois exception, son activité cédant le pas suite à une croissance plus nette des coûts salariaux unitaires.



L'emploi et la filière environnementale

A. Identification de la filière environnementale

1. Tentative de définition

Lorsque l'on tente d'évaluer les créations d'emplois dans la "filière environnementale", on se trouve confronté à un premier problème de définition. La notion de "secteur environnemental" couvre en effet une partie de chaque secteur économique traditionnel. Un nouveau secteur "environnement" pourrait donc être défini, couvrant l'ensemble des nouvelles activités environnementales générées, qu'elles soient actuellement assimilées ou non aux secteurs existants. Les travaux de classification de biens et services environnementaux et la réalisation de statistiques officielles sont encore au stade embryonnaire, chaque État ayant ses définitions propres, et ce malgré les travaux d'harmonisation en cours au sein de l'OCDE.

L'estimation de l'emploi dans le secteur de l'environnement passe entre autres par l'identification de l'"industrie de l'environnement". Si la plupart des industries sont classées en fonction de leur production, les industries environnementales proposent de larges gammes de produits et de services destinés directement à la protection de l'environnement, mais aussi à d'autres fins. On ne les retrouve donc pas au sein d'une même catégorie dans les statistiques officielles.

Il est également très difficile de vouloir établir les limites du "secteur de l'environnement". Le noyau de ce secteur est constitué d'un ensemble de biens et services aisément identifiables puisque directement destinés soit à limiter le caractère polluant des procédés de production existants, soit à épurer les effluents et rejets (fumées et eaux usées). Par ailleurs, un ensemble de technologies et de services est mis en oeuvre pour assurer la gestion et le recyclage des déchets. Ces biens et services sont identifiables puisqu'ils constituent des solutions de type "end of pipe" aux problèmes de pollution. Cependant l'hétérogénéité des données relatives à ces biens et services rend malaisée la collecte et la comparaison des informations. De plus, les critères pour y inclure ou non des technologies "propres", des investissements d'utilisation rationnelle de l'énergie, des produits respectant l'environnement, diffèrent d'un État à l'autre.

La notion d'"emploi vert" est également vague. La définition d'emplois verts ou d'activités vertes, différente d'un État à l'autre, est relative aux autres activités économiques et correspond à un concept qui évolue dans le temps. Certains emplois seront aisément identifiables puisque directement en rapport avec la

protection de l'environnement. Par contre, peut-on considérer comme "vert" un emploi dans une entreprise ayant pris des mesures technologiques internes permettant de réduire l'impact environnemental de ses activités ?

Dans le rapport de l'OCDE consacré aux politiques de l'environnement et à l'emploi¹, Sprenger suggère de considérer que les "emplois verts" couvrent un large éventail d'activités, allant des emplois dans le secteur de l'environnement - encore faut-il que celui-ci soit défini - aux emplois exigeant des qualifications particulières, en passant par une série d'activités dont l'impact sur l'environnement a été réduit par l'adoption de mesures internes de limitation de la pollution.

2. Mécanismes de création d'emplois dans la filière environnementale et observations

La mise en oeuvre de politiques de protection et de conservation de l'environnement peut induire des modifications dans la structure du marché du travail. Si nous nous proposons de cerner la structure du marché de l'"emploi vert", il faut cependant garder à l'esprit que les effets des politiques de l'environnement ne débouchent pas uniquement sur une création d'emplois à caractère environnemental. Les effets de ces politiques peuvent être positifs ou négatifs sur l'emploi total; il est donc préférable de considérer les effets nets de ces politiques sur l'emploi. Les effets observés peuvent l'être à plus ou moins long terme, selon le type d'emploi créé. Enfin, ces effets peuvent être directs et/ou indirects.

Les effets directs des politiques d'environnement portent dans un premier temps sur la demande, la production et le nombre d'emplois, dont l'augmentation est stimulée par une hausse des dépenses de lutte contre la pollution. Cette nouvelle demande de main d'oeuvre est générée par les dépenses d'acquisition d'équipements et les dépenses directes de main d'oeuvre et de matériel nécessaire au fonctionnement de ces équipements. Parallèlement, d'autres emplois sont créés par les pouvoirs publics qui doivent, eux-aussi, dépenser davantage pour assurer l'administration et la mise en oeuvre des politiques d'environnement et des mesures correspondantes à l'intérieur de leurs zones de compétence. Les effets indirects sur l'emploi se manifestent plus lentement et résultent notamment de la demande de biens et services intermédiaires induite par les dépenses d'environnement. L'apparition de nouveaux besoins est également à l'origine de l'apparition de nouveaux services relatifs, par exemple, à la qualité de vie.

Un grand nombre d'effets indirects, tels que l'impact des dépenses d'environnement sur la demande, la production dans les secteurs des biens et services intermédiaires et dans les secteurs-cibles de la politique environnementale, apparaissent relativement rapidement : des emplois sont créés dans l'industrie des équipements antipollution et dans les secteurs qui les fournissent. Par ailleurs, des emplois à long terme seront créés pour l'exploitation et l'entretien des équipements antipollution. Il faut encore ajouter à cela les effets multiplicateurs ainsi que les effets de substitution résultant de la réorientation des investissements.

1. OCDE (1995), *Politiques de l'environnement et emploi*, Groupe sur l'intégration des politiques économiques et de l'environnement, Direction de l'Environnement, Comité des politiques de l'environnement, ENV/EPOC/GEEI(95)7.

De nouveaux secteurs d'activité se développent, tant dans le public que dans le privé. Les activités concernées sont relatives à la recherche et au développement, à la production de biens et services, au traitement d'effluents, de rejets et de déchets, ainsi qu'à de nouveaux services, y compris des services de proximité. Dans les secteurs traditionnels, de nouvelles activités se développent et d'anciennes activités sont re-qualifiées. Ainsi de nouvelles formes de gestion et de contrôle voient le jour dans les secteurs privé et public, des emplois d'*eco-designer* sont créés ou remplacent les traditionnels *designers* industriels.

En Europe, les dépenses de protection de l'environnement (définition restreinte, ne comprenant par exemple pas la R&D) ont connu une croissance annuelle moyenne de 3 pour cent au cours de la période 1980-1990. Selon le rapport sur *L'Emploi en 1995* de la Commission européenne¹, elles représentaient, en 1992, 1,2 pour cent du PIB de l'Union européenne, soit 63,3 milliards d'ECU. L'Allemagne et la France sont responsables à elles seules de la moitié des dépenses européennes en faveur de l'environnement. En 1990, les budgets de dépenses publiques et privées en faveur de l'environnement en France et en Allemagne s'élevaient respectivement à 9,48 et 18,65 milliards d'ECU, soit plus de 1 pour cent du PIB. Ces dépenses sont effectuées à des fins de traitement des effluents, d'élimination des déchets, d'élimination de la pollution atmosphérique, de réduction du bruit et de restauration ou de protection du patrimoine naturel.

Les investissements repris dans ces statistiques correspondent aux adaptations requises par les législations et réglementations de protection de l'environnement et ne comprennent pas forcément les investissements en technologies moins consommatrices d'énergie, qui peuvent être considérés comme des dépenses environnementales.

Dans son rapport sur l'emploi, la Commission donne une estimation du nombre d'emplois dans certains domaines du secteur environnemental. Ces statistiques concernent les activités de recyclage, de gestion des déchets et des eaux usées, de captage et de traitement des eaux et de production de matériel de mesure et de contrôle. En 1994, ces emplois représentaient 1 pour cent de l'emploi total européen. En Allemagne l'emploi dans ces secteurs s'élevait à 458 000 unités, soit 1,3 pour cent de l'emploi total. En France et en Belgique, ces emplois correspondaient respectivement à 1,2 et 0,8 pour cent de l'emploi total. Ces chiffres ne sont cependant pas représentatifs de la filière environnementale puisqu'ils ne couvrent que la partie aisément identifiable des emplois directement ou indirectement liés à la protection de l'environnement.

Des études plus approfondies, menées en Allemagne et en France, permettent d'avoir une idée plus complète de la structure de l'emploi vert. Les résultats de ces études ont été centralisés au sein d'un rapport de l'OCDE. La suite de cette section tente d'extraire de ces informations les grandes lignes permettant de tracer le profil de la filière environnementale en France et en Allemagne. En ce qui concerne la Belgique, les informations disponibles sont éclatées et ne permettent pas de donner une image globale de la structure de ce type d'emploi. Des études ponctuelles et/ou sectorielles ont été réalisées, mais les données sont actuellement hétérogènes et peu comparables d'une région à l'autre, d'un secteur à

1. Commission Européenne (1996), *L'emploi en 1995*, DG V, Bruxelles.

l'autre, au sein même du pays. Des études en cours ¹ s'intéressent aux six domaines cités dans le Livre blanc, à savoir l'eau, les déchets, l'énergie, les transports collectifs, les zones de protection de la nature et les zones naturelles d'agrément et l'assainissement des sols. Celles-ci ne couvrent donc pas l'ensemble de l'emploi vert.

Comme nous l'avons déjà dit, les données statistiques relatives aux emplois dans la filière environnementale sont encore très incomplètes et leurs définitions encore très floues. Nous présentons cependant ci-après des données relatives aux emplois verts en France et en Allemagne. Les chiffres présentés pour ces deux pays n'ont pas été recueillis de la même façon, et souffrent donc de différences de présentation et de nomenclature. Le tableau 25 ci-dessous présente la répartition de l'emploi dans le secteur de l'environnement et son importance dans l'activité économique globale. Bien que les définitions du secteur environnemental varient entre la France et l'Allemagne, on peut constater l'importance de l'emploi dans l'industrie environnementale. En effet, si la part de l'emploi dans le secteur de l'environnement représente, respectivement pour la France et l'Allemagne, 1,1 pour cent et 0,9 pour cent de l'emploi total, 44 à 52 pour cent de cette part travaille dans l'industrie environnementale. Le reste des emplois se retrouve dans les services environnementaux, essentiellement la gestion des déchets et des eaux usées.

TABLEAU 25 - Emploi dans le secteur de l'environnement

	Année	Services environnementaux (déchets, eaux usées,...)		Industrie de l'environnement	Total	Part de l'emploi total
		privé	public			
		en milliers	en milliers			
France	1992	139		110	249	1,12
Allemagne	1993	90	67	171,5	328,5	0,94

Source : OCDE

Nous avons évoqué les effets directs et indirects sur l'emploi des politiques de l'environnement. Le tableau 26 présente une évaluation des effets positifs directs et indirects de ces politiques en Allemagne occidentale en 1980, 1984 et 1990. Au début des années '80, les activités liées à l'environnement occupaient moins de 450 000 personnes. En 1990, 1,9 pour cent de la population active, soit 546 000 emplois, est directement ou indirectement impliqué dans la protection de l'environnement. Le nombre d'emplois résultant de politiques de l'environnement a donc augmenté de 25 pour cent en 10 ans. On constate également que la proportion d'emplois créés directement et liés à l'environnement est relativement constante puisqu'elle est de 36 pour cent en 1980 et de 37 pour cent en 1990.

1. Financement par le Secrétaire d'État Fédéral à l'environnement d'un contrat visant à explorer les liens structurels entre l'environnement et l'emploi, confié à la Fondation Travail-Université et à l'institut de recherche Arbeid en Milieu.

TABLEAU 26 - Effets directs et indirects des politiques environnementales sur l'emploi - Allemagne occidentale 1980-1984-1990 (en milliers)

	1980	1984	1990
Emplois directement liés à la protection de l'environnement	158	172	206
Fournitures de biens et services pour la protection de l'environnement	n.a.	n.a.	341
Autres	n.a.	n.a.	n.a.
Total	434	433	546

Source : OCDE

Une étude similaire pour la France (voir tableau 27) montre que le nombre d'emplois résultant directement ou indirectement des politiques d'environnement a augmenté de 18 pour cent entre 1988 et 1992, ce qui représente 1,9 pour cent de la population active en fin de période. En 1989, 49 pour cent des emplois créés l'étaient dans les secteurs marchands, et 34 pour cent dans les services administratifs. En 1988, 55 pour cent des emplois verts créés dans les services marchands étaient directement liés aux politiques de l'environnement.

TABLEAU 27 - Effets directs et indirects des politiques environnementales - France 1988-1989-1992 (en milliers)

	1988	1989	1992
Secteurs marchands	176,1	179,0	n.a.
effets directs	96,2	n.a.	n.a.
effets indirects	75,9	80,3	n.a.
Administration	123,4	124,0	n.a.
Production interne	53,5	56,0	n.a.
Total	353	359	418
En pour cent de la population active	1,6 %	1,7 %	1,9 %

Source : OCDE

Le tableau 28 ci-dessous illustre la répartition sectorielle des emplois générés par les dépenses d'environnement en Allemagne occidentale ainsi que l'évolution de cette répartition au cours de la décennie 1980-1990.

TABLEAU 28 - Répartition des effets des politiques environnementales entre les secteurs d'activité - Allemagne occidentale 1980-1984-1990

	1980		1984		1990	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Agriculture, forêts et pêche	0,4	0,1	0,4	0,1	0,3	0,2
Industrie	50,2	2,3	47,2	2,4	47,7	2,7
dont biens intermédiaires ^a	8,2	2,2	7,5	2,2	7,8	2,7
dont biens d'équipement ^a	3,6	2,0	3,7	2,4	2,9	2,3
dont biens de consommation ^a	21,8	2,2	20,4	2,5	22,7	2,7
Construction	14,1	2,9	11,0	2,5	11,6	3,3
Services d'utilité publique (eau, gaz, électricité)	1,6	1,3	1,4	1,2	1,4	1,6
Services et services publics	47,8	1,7	51,0	1,7	50,7	n.a.
dont services de l'administration	19,5	2,3	21,1	2,4	19,5	2,5
Total	100	1,7	100	1,7	100	1,9

a. Agrégé selon la nomenclature HERMES

Sources : OCDE et calculs Bureau fédéral du Plan

(1) en pourcentages de l'emploi environnemental

(2) en pourcentages de la population active du secteur

Il permet de constater qu'au cours de cette période, approximativement 50 pour cent des emplois verts se trouvaient dans les activités industrielles. En 1990, au sein des secteurs industriels, le secteur des biens de consommation employait 22,7 pour cent du total des emplois environnementaux et le secteur des biens intermédiaires en occupait environ 8 pour cent. Alors que les services, dont les services de l'administration, occupaient de 47,8 à 50,7 pour cent de l'emploi vert, on constate que les services d'utilité publique (eau, gaz et électricité) ainsi que les activités directement liées à l'agriculture, aux forêts et à la pêche ne constituaient qu'une très faible partie des emplois verts. En 1990, 1,9 pour cent de la population active occupaient un emploi vert. Dans l'industrie, jusqu'à 2,7 pour cent de l'emploi étaient en rapport direct ou indirect avec la protection de l'environnement. Dans le secteur de la construction, ce chiffre est encore plus élevé et atteint les 3,3 pour cent. La part de l'emploi total pouvant être qualifiée de verte est donc d'un ordre de grandeur similaire en France et en Allemagne; celle-ci a par ailleurs connu une croissance comparable au cours des années '80 et '90.

Il est par ailleurs intéressant de s'interroger sur la nature et sur le niveau de qualification des emplois créés dans le secteur de l'environnement. Les tableau 29 et tableau 30 donnent une idée de la répartition des niveaux de qualification et des types d'emplois créés dans la filière environnementale pour la France et l'Allemagne.

Dans le tableau 29, un indice de qualification, tel que calculé par le RWI/IWH (1994) ¹, est présenté pour différents secteurs d'activité de l'industrie de l'environnement. Cet indice de qualification est comparé aux niveaux de qualification calculés pour les activités non-environnementales exercées par ces mêmes industries. On observe que l'industrie de l'environnement requiert des niveaux de qualification très variables. Les emplois dans cette filière ne demandent de formations spécifiques que dans certains domaines. Le degré de qualification des emplois liés à l'environnement est relativement similaire à celui des autres activités.

Le tableau 30 présente la répartition des emplois relevant de la protection de l'environnement pour trois secteurs en France : la gestion des déchets, la gestion des eaux et l'industrie du recyclage. On peut constater qu'une forte proportion des emplois dans la gestion des déchets et le recyclage est peu ou non qualifiée.

TABLEAU 29 - Indice de qualification des emplois liés à l'environnement - Allemagne 1993

	Indice de qualification ^a	
	environnement	autres activités
Gestion des eaux	97,3	90,4
Gestion des déchets	84,6	85,3
Lutte contre la pollution atmosphérique	87,9	82,8
Lutte contre le bruit	92,6	81,3
Réhabilitation des sols	116,1	100,8
Instruments de contrôle	102,3	93,1
Autres	82,2	81,4
Industrie de l'environnement	95,0	88,6

a. $Q = 100 \times [(\text{pour cent travailleurs non qualifiés}) + 2 \times (\text{pour cent travailleurs qualifiés}) + 3 \times (\text{pour cent techniciens et professionnels}) + 4 \times (\text{pour cent employés diplômés niveau bac ou équivalent}) + 5 \times (\text{pour cent employés niveau maîtrise})]$

Source : RWI/IWH, in OCDE 1994, 1995

TABLEAU 30 - Emplois liés à l'environnement par catégorie professionnelle en pour cent - France 1990

	Recyclage	Eau	Déchets
Cadres et direction	7,2	8,6	4,2
Spécialistes et techniciens	8,2	17,1	6,1
Employés	8,5	32,9	4,9
Ouvriers qualifiés	44,8	31,5	42,4
Ouvriers non qualifiés	31,3	9,9	42,4
Total	100	100	100

1. in OCDE, *op.cit.*

Source : OCDE 1994-1995

De nouveaux métiers font leur apparition dans les secteurs industriels. Ces emplois correspondent souvent à d'anciens métiers reconvertis autour de thèmes environnementaux. Certains d'entre eux font appel à davantage de compétence; on peut citer : les gestionnaires de risque environnemental (*risk manager*), les concepteurs de technologies environnementales (*eco-designer*), les coordinateurs environnementaux, les conseillers juridiques en environnement, les vérificateurs environnementaux, les experts en études d'incidence, les éco-conseillers, etc...

Si les emplois créés sont directement liés aux investissements privés et publics consentis en matière de protection de l'environnement, il faudrait cependant pouvoir distinguer le contenu en emploi des investissements préventifs de celui des investissements de traitement en bout de chaîne (solutions de type "*end of pipe*"). En effet, à terme, la protection de l'environnement sera de plus en plus préventive et les emplois dans les secteurs de traitement ou de réhabilitation seront remplacés par des emplois dans les secteurs dont les activités viseront à apporter des solutions préventives aux problèmes d'environnement.

Des observations statistiques disponibles, nous pouvons déduire quelques grandes caractéristiques relatives à la structure actuelle du marché du travail en Allemagne et en France :

- en 1980, la moitié des "emplois verts" se trouvait dans les secteurs industriels de production de matériel de dépollution, de surveillance, de produits chimiques, destinés à réduire la pollution; cette proportion tend à décroître;
- les emplois créés dans les services publics et privés liés notamment à la protection de l'environnement, à l'exploitation du matériel de dépollution, à la surveillance et au contrôle représentent une proportion croissante des emplois verts;
- une grande proportion des emplois créés se caractérise par un faible niveau de qualification. Lorsque des qualifications particulières sont exigées, celles-ci ne vont généralement pas au-delà des exigences requises dans le secteur.

B. Impacts nets sur l'emploi de politiques de protection de l'environnement

1. Introduction

L'évaluation des impacts nets de politiques environnementales peut passer par l'utilisation de modèles de type macroéconomique. Le modèle HERMES nous permet d'évaluer à court-moyen terme les incidences sectorielles nettes de ce type de politiques. Le modèle ne permet pas de distinguer si l'emploi créé est directement lié à l'environnement. Il permet par contre de tenir compte à la fois des effets créateurs et des effets destructeurs d'emplois de la politique menée.

Le système HERMES-Link a été utilisé en mode lié mais les effets sectoriels détaillés de politiques de modification des structures de consommation énergétique ne sont présentés que pour l'Allemagne, la Belgique et la France. Les effets sur les

économies nationales intègrent donc les réponses du marché européen aux modifications de fiscalité introduites dans les scénarios retenus.

La section ci-dessous consiste en une synthèse axée sur l'emploi, des résultats d'analyses réalisées dans le cadre d'une étude rédigée à la demande de la DG XII¹.

2. Représentation de la filière verte et de son évolution par rapport aux secteurs HERMES

Le niveau de désagrégation que propose le système HERMES permet de réaliser une distinction entre des activités ayant des contenus énergétiques différents. HERMES permet donc d'isoler les effets sur l'emploi sectoriel de politiques environnementales résultant entre autres de substitutions entre les facteurs de production énergie et travail. Cependant, seuls les effets nets de ces politiques sont donnés. A l'heure actuelle, un secteur propre à l'environnement n'a pas pu être défini dans le modèle. Par ailleurs, nous n'avons pas pu isoler la proportion d'emplois verts à l'intérieur de chacun des secteurs existants. Si certaines données sont actuellement disponibles sur la structure des emplois dans la filière environnementale, elles sont insuffisantes et définies de façon trop floue pour permettre une modélisation des structures de l'emploi "vert" *versus* emploi "non-vert".

Lorsqu'on analyse les impacts nets sur l'emploi sectoriel à l'aide du système HERMES-Link, il faut avoir à l'esprit que dans chacun des secteurs, des emplois sont créés et d'autres détruits, les emplois créés pouvant être en rapport direct avec la protection de l'environnement ou non. Il faut enfin noter que, par rapport à l'évolution de ce qui était appelé "filiale environnementale" ci-avant, il est impossible de tenir compte des re-qualifications d'emplois. En effet, certains emplois existants auparavant et comptabilisés dans d'autres filières font aujourd'hui partie des emplois verts; il ne s'agit donc pas de nouveaux emplois. Si la nature de ce type d'emploi n'a pas fondamentalement changé, par contre, la définition du secteur environnemental est évolutive et couvre aujourd'hui de plus en plus d'activités.

Si l'on considère les neuf secteurs d'HERMES, au sein de chacun de ceux-ci, les politiques de protection de l'environnement vont engendrer les effets suivants :

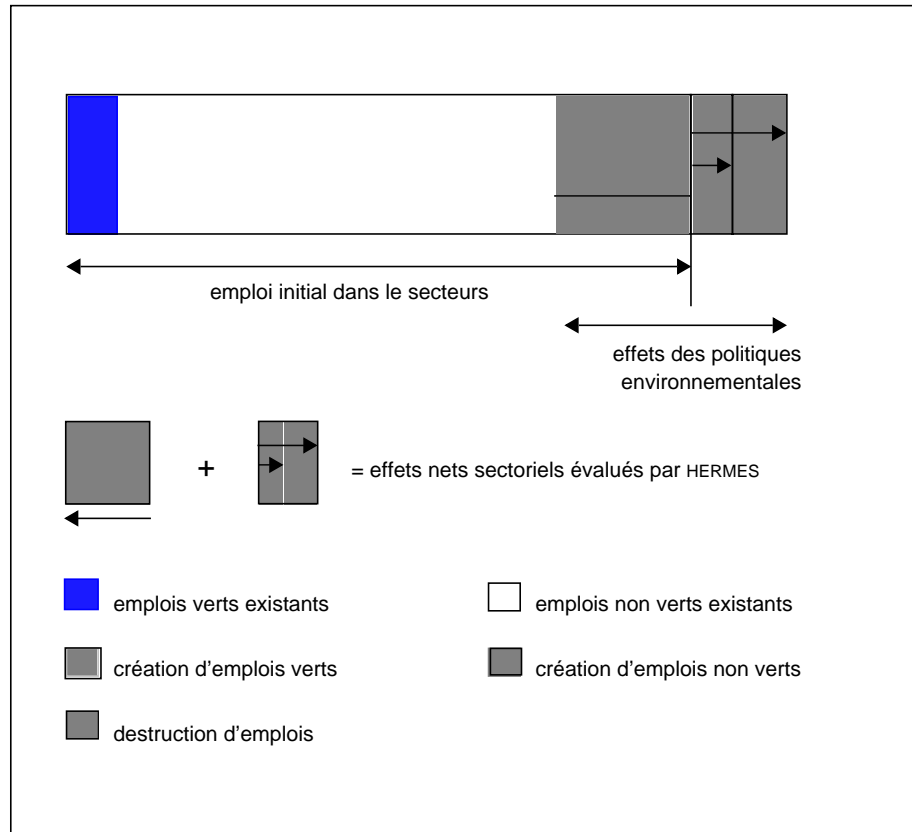
- création d'emplois liés à la protection de l'environnement, correspondant à la création de départements spécialisés dans des entreprises existantes; création d'entreprises à vocation environnementale; création de nouveaux services (publics ou privés);
- création d'emplois sans lien direct avec l'environnement (effets indirects des politiques environnementales);
- destruction d'emplois résultant de modifications technologiques et de fermetures d'entreprises;

1. Bureau fédéral du Plan et Erasme (1994), *Efficience énergétique et nouvelles technologies, les effets macro-économiques pour six pays de l'Union Européenne*, rapport à la DG XII de la CE.

- requalifications d'emplois existants, sans effets nets observables;
- passage d'un secteur à l'autre (citons le cas de la gestion des déchets, la mise en décharge de déchets était un service public; les déchets sont aujourd'hui traités par des entreprises industrielles privées).

La figure 1 ci-dessous présente de façon schématique les effets des politiques environnementales pris en compte par le système HERMES pour un secteur donné.

FIGURE 1 -Représentation des effets nets des politiques de l'environnement par rapport à un secteur type d'HERMES



L'impact en variante tient compte des créations et des destructions d'emplois, mais sans faire la distinction entre les emplois verts et les emplois non verts. Partant du niveau d'emploi initial dans chaque secteur, les effets nets sont calculés en variante.

Certaines données statistiques disponibles pour l'Allemagne permettent d'évaluer grossièrement, et pour certains secteurs seulement, la part d'emplois verts existants avant la période de simulation. Le tableau 31 nous rappelle que, pour les secteurs des biens intermédiaires, des biens d'équipement et des biens de consommation, la part de l'emploi vert dans l'emploi total était respectivement de 2,7 pour cent, 2,3 pour cent et 2,7 pour cent en 1990. La part de l'emploi vert dans l'emploi total a augmenté de plus de 11 pour cent au cours de la décennie 1980 à 1990, passant de 1,7 pour cent à 1,9 pour cent. Dans le secteur de la construction, l'emploi vert existant en 1990 représente 3,3 pour cent du total de l'emploi et dans le secteur des services non marchands, celui-ci représente 2,5 pour cent. Ce sont précisément ces parts d'emplois verts dont le modèle ne permet pas, dans sa for-

me actuelle, d'évaluer l'évolution. Une telle information n'est d'ailleurs disponible pour aucun des deux autres pays qui nous intéressent.

Les politiques de protection de l'environnement qui vont engendrer les créations d'emplois verts peuvent être réglementaires et correspondre à l'imposition de normes de produits, de limites d'émissions ou d'imissions de diverses polluants, de réalisation d'études d'incidence préalables, de contrôle permanent, etc. Elles concernent la gestion des déchets, de l'air, de l'eau, des sols, du patrimoine naturel,... Valenduc ¹ identifie les différents mécanismes qui résultent des politiques réglementaires et qui peuvent induire des effets positifs et négatifs sur l'emploi. Les politiques environnementales peuvent également être de nature fiscale et incitative. La section suivante traite de ce dernier type de politique puisqu'elle s'intéresse à différentes formes de politiques fiscales visant à modifier les schémas de consommation d'énergie et à promouvoir la diffusion de technologies moins énergivores.

TABLEAU 31 - Part de l'emploi vert dans l'emploi sectoriel - secteurs HERMES - Allemagne 1980 et 1990

	Part de l'emploi vert dans l'emploi total	
	1980	1990
Energie	n.a.	n.a.
Industrie manufacturière	2,1 %	2,6 %
biens intermédiaires	2,2 %	2,7 %
biens d'équipement	2,0 %	2,3 %
biens de consommation	2,2 %	2,7 %
Construction	2,9 %	3,3 %
Transports et communication	n.a.	n.a.
Autres services marchands	n.a.	n.a.
Total secteur marchand	n.a.	n.a.
Services non marchands	2,3 %	2,5 %
Agriculture	0,1 %	0,2 %
Emploi total	1,7 %	1,9 %

Source : OCDE, calculs Bureau fédéral du Plan

3. Effets sur l'emploi de la diffusion de Meilleures Technologies Disponibles liée à différentes formes de fiscalité sur l'énergie

Cette section présente les résultats sectoriels de l'évaluation des impacts sur l'emploi de mesures de protection de l'environnement. Ce point traite des effets sur l'emploi de la diffusion de technologies moins consommatrices d'énergie, ou

1. G. Valenduc et P. Vendramin (1996), *Le Travail au Vert, Environnement, Innovation et Emploi*, FTU-EMERIT, EVO, Bruxelles.

Meilleures Technologies Disponibles (MTD), dont le processus de diffusion est accéléré par différentes formes de fiscalité portant sur la consommation d'énergie. Il s'agit d'une synthèse de travaux réalisés pour la Commission européenne en 1994 ¹.

a. Objectifs de l'étude

L'étude visait à déterminer les impacts macroéconomiques et environnementaux de l'accélération de la diffusion de technologies moins néfastes pour l'environnement, financée ou incitée par différentes formes de fiscalité portant sur l'énergie.

Dans une première étape, une liste de 35 technologies ² moins énergivores a été élaborée par le BIPE ³ et GRETA ⁴. Les technologies retenues étaient soit existantes mais non encore exploitées, soit susceptibles d'émerger et de se diffuser au cours de la période de simulation. Pour chacune d'entre elles, le temps de retour et le profil de diffusion spontanée ont été évalués.

Le travail d'évaluation préalable a permis de déterminer d'une part quels secteurs étaient susceptibles d'adopter ces MTD et d'autre part quels montants pourraient être investis. Les nouvelles technologies s'adressent aux secteurs des biens de consommation, de l'énergie, des services, des biens intermédiaires, des transports et communication et aux ménages. L'adoption de la plupart de ces technologies n'engendre que des dépenses de remplacement. La modification des profils de diffusion résultant des variations de prix relatifs se traduit donc essentiellement par des réductions de consommation d'énergie. Les résultats de ces analyses de type microéconomique ont ensuite été injectés dans le système HERMES-Link, moyennant l'adaptation de certains mécanismes, afin de prendre en compte l'ensemble de l'information disponible.

b. Les trois scénarios retenus

Dans un premier scénario, on introduit une majoration de la fiscalité sur les produits énergétiques consommés par les ménages pour leurs besoins de chauffage, d'éclairage et de transport. Le prix moyen de la consommation d'énergie des ménages augmente de 5 pour cent *ex ante* dès la première année de simulation. Cette augmentation est maintenue sur toute la période. Le produit de la hausse de fiscalité est redistribué sous la forme d'aides (à hauteur de 40 pour cent) aux investissements en Meilleures Technologies Disponibles (MTD). Outre les effets de substitution induits par la hausse des prix énergétiques, l'aide aux investissements économiseurs d'énergie va modifier leur rentabilité et donc leur vitesse de diffusion. Les potentiels de réduction de la consommation énergétique, ainsi que le coût de ces technologies, ont été calculés hors modèle par une approche de type *bottom-up*.

-
1. Cfr. Bureau fédéral du Plan et Erasme (1994), *op. cit.*
 2. Pour la description de ces technologies, nous renvoyons à la lecture du rapport réalisé pour la DG XII de la Commission européenne.
 3. Bureau d'information et de prévisions économiques (Paris).
 4. Gruppi di Ricerca in Economia Theorica e Applicata (Venise).

Dans le deuxième scénario, le niveau de la taxe imposée aux ménages est déterminé de façon à ce que le taux d'intérêt, qui représente le coût d'investissement en MTD, diminue de 5 points de pour cent suite à des bonifications d'intérêts. Cette diminution nécessite une hausse de 1,5 pour cent du prix de l'énergie consommée par les ménages. La hausse du prix de l'énergie induit une modification de l'échéancier de la mise en oeuvre des MTD. Pour les ménages, ces investissements dépendent du prix de l'énergie alors que pour les entreprises, ils sont fonction de la variation du coût du capital.

Le troisième scénario propose la mise en oeuvre d'une taxe énergie / CO₂, telle que proposée par la Commission européenne en 1992, accompagnée d'un redéploiement fiscal en faveur de l'emploi. Cette taxe a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique et de limiter les émissions de CO₂. Il s'agit d'une accise *ad quantum*, venant en supplément des taxes existantes. Les recettes de la taxe sont redistribuées, de manière linéaire, sous forme de réduction des cotisations employeurs de Sécurité sociale. La hausse du prix de l'énergie va modifier le calendrier de diffusion des meilleures technologies disponibles, ces mécanismes d'accélération venant s'ajouter aux effets spontanés de substitution du modèle.

Le tableau 32 présente les montants d'investissements effectués dans chacun des trois pays, ainsi que les montants totaux investis dans l'ensemble des six pays européens du système HERMES-Link.

TABLEAU 32 - Montants des dépenses *ex ante* en Investissements Économiseurs d'Énergie
(en millions d'ECU)

Secteurs ^a	Total	C	H	E	Q	Z	L
Allemagne							
scénario 1	11472,2	211,3	8038,4	825,3	398,1	593,0	1406,1
scénario 2	406,8	18,8	227,1	66,6	50,7	43,6	0,0
scénario 3	3015,0	169,5	1653,0	296,3	296,9	188,8	410,5
Belgique							
scénario 1	1428,5	34,4	1007,2	51,6	82,7	79,9	172,7
scénario 2	401,5	8,1	271,5	11,2	41,0	12,2	57,5
scénario 3	439,4	24,4	231,1	30,9	66,7	26,9	59,4
France							
scénario 1	7946	272,6	5416,7	416,7	535,3	499,3	805,4
scénario 2	1838,7	37,6	1179,5	45,5	284,3	66,3	225,5
scénario 3	2256,9	162,9	1060,0	186,9	414,3	195,6	237,2
Six pays HERMES-Link ^b							
scénario 1	36563,1	978,6	25339,7	1908,8	2056,1	2150,9	4129
scénario 2	7142,1	178,5	3958,7	236,8	1105,8	256,0	1406,3
scénario 3	10076,2	609,1	5089,2	858,5	1505,6	795,5	1218,3

a. C : biens de consommation; H : ménages; Q : biens intermédiaires; Z : transport; L : services marchands; E : énergie

b. Six pays HERMES-Link : Allemagne, Belgique, France, Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas.

On peut constater que, quel que soit le scénario considéré, la part la plus importante des investissements économiseurs d'énergie, soit 50 pour cent ou davantage, est réalisée par les ménages. On voit également que la répartition des investissements entre les différents secteurs varie d'un pays à l'autre et d'un scénario à l'autre. Le tableau 33 montre comment les chiffrages *ex ante* se répercutent sur les différentes variables pour chacun des scénarios pour l'ensemble des six pays européens.

TABLEAU 33 - Impacts *ex ante* des chiffrages hors modèle des trois variantes pour l'Europe
(en pour cent par rapport au scénario de référence)

	t			t+10		
	s1	s2	s3	s1	s2	s3
Investissements en logements des ménages	1,53	0,31	0,10	0,27	0,09	0,11
Consommation d'énergie des ménages	-2,01	-0,29	-0,13	-7,79	-1,62	-2,07
Investissements des entreprises	0,56	0,11	0,17	0,04	0,03	0,03
Consommation d'énergie des entreprises	-0,76	-0,08	-0,31	-3,12	-0,50	-2,65
Investissements totaux	0,69	0,13	0,13	0,07	0,03	0,04
Consommation d'énergie totale	-1,28	-0,17	-0,21	-4,87	-0,95	-2,32

Il ressort du tableau 34 que les économies d'énergie effectives sont dans l'ensemble plus importantes dans le scénario 1. Ceci résulte de la mise en oeuvre d'une fiscalité qui ne frappe que la consommation énergétique des ménages et qui est accompagnée d'une politique de subside à l'investissement en MTD visant à la fois les ménages et les entreprises. Dans cette première variante, les ménages ont une double motivation, ils subissent l'effet dissuasif de la hausse du prix de l'énergie et l'effet incitatif des subventions à l'investissement en installations moins énergivores.

Les mesures envisagées dans le scénario 2 ont un impact beaucoup moins important sur le niveau de consommation énergétique. En effet, si l'impact sur la consommation européenne est de -6,7 pour cent et de -7,2 pour cent au bout de 10 ans, respectivement pour les scénarios 1 et 3, il n'est que de -1,9 pour cent dans le scénario 2. Dans les scénarios 1 et 2, les réductions ne sont pas exclusivement imputables à la diffusion des MTD puisque des effets récessifs induisent une baisse de l'activité économique et, partant, de la consommation énergétique.

Dans le scénario 3, la réduction de 7,2 pour cent est obtenue en l'absence d'effets récessifs. Il apparaît donc que l'introduction de la taxe énergie / CO₂, accompagnée d'une réduction des cotisations de Sécurité sociale, soit plus efficace en terme de réduction de la consommation d'énergie grâce à la substitution entre facteurs de production. Quelles que soient les mesures retenues, celles-ci ont donc un impact positif sur l'environnement puisqu'elles conduisent à d'importantes réductions de la consommation d'énergie et donc des émissions de

polluants ¹ résultant de la combustion énergétique. A ces modifications de structure de la consommation énergétique vont correspondre des modifications de la structure de l'emploi, résultant à la fois des substitutions entre facteurs de production et des variations de l'activité économique des différents secteurs.

TABLEAU 34 - Economies d'énergie réalisées
(en pour cent par rapport au scénario de référence)

	t+1	t+5	t+10
Allemagne			
scénario 1	-3,42	-6,66	-7,30
scénario 2	-0,37	-0,67	-0,81
scénario 3	-1,59	-4,62	-6,96
Belgique			
scénario 1	-3,48	-6,23	-7,39
scénario 2	-0,80	-1,46	-1,93
scénario 3	-1,86	-4,50	-7,04
France			
scénario 1	-2,33	-4,78	-5,66
scénario 2	-0,42	-0,90	-1,17
scénario 3	-1,32	-3,64	-6,32
Six pays HERMES-Link			
scénario 1	--	--	-6,74
scénario 2	--	--	-1,32
scénario 3	--	--	-7,15

Le tableau 35 donne les résultats sur l'emploi des trois scénarios simulés et pour les trois pays concernés. En Allemagne, seul le troisième scénario va permettre une création d'emploi simultanément à la réduction de la consommation énergétique. En Belgique, le troisième scénario conduit également à une création d'emplois.

Il faut cependant ajouter qu'à court terme, les scénarios 1 et 2 n'ont pas d'impact négatif sur l'emploi total. La situation est différente pour la France, où seules les mesures envisagées dans le premier scénario vont avoir un effet négatif sur l'emploi global, et ceci uniquement en fin de période. Le scénario 2 est neutre, en tout cas en terme d'effet net sur l'emploi global, et le scénario 3 est créateur d'emploi.

1. CO₂, CO, NO_x, CH₄, SO_x, COV, etc...

TABLEAU 35 - Impact sur l'emploi total : Allemagne - Belgique - France
(en pour cent par rapport au scénario de référence)

	t+1	t+5	t+10
Allemagne			
scénario 1	-0,03	-0,19	-0,16
scénario 2	-0,03	-0,03	-0,02
scénario 3	0,09	0,43	0,97
Belgique			
scénario 1	0,03	-0,03	-0,09
scénario 2	0,00	-0,01	-0,02
scénario 3	0,17	0,50	0,76
France			
scénario 1	0,10	0,12	-0,01
scénario 2	0,02	0,02	0,00
scénario 3	0,10	0,37	0,69

Le tableau 36 reprend les résultats essentiels des trois scénarios pour l'ensemble des six pays européens. On constate que seul le troisième scénario entraîne une création nette d'emploi au niveau européen.

TABLEAU 36 - Principaux résultats macroéconomiques des scénarios - Europe des six en t+10
(en pour cent par rapport au scénario de référence)

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
PIB	-0,10	-0,03	0,27
Salaire réel par tête	-0,10	-0,06	0,50
Coût salarial unitaire	0,28	0,13	-1,46
Revenu disponible réel	-0,13	-0,07	0,15
Emploi (en pour cent)	-0,12	-0,03	0,78
Emploi (en milliers)	-133,8	-34,9	863,6

Pour les six pays européens du système HERMES-Link, les mesures adoptées dans les deux premiers scénarios conduisent respectivement à une contraction de l'emploi de 0,12 pour cent et 0,03 pour cent en fin de période, ce qui correspond respectivement à la perte nette de 134 000 et 35 000 unités. Cette réduction est expliquée par un repli général de l'activité résultant de la hausse de la fiscalité frappant la consommation d'énergie des ménages. Ce repli général de l'activité économique est initié en Allemagne et se diffuse au reste de l'Europe par le biais du commerce extérieur.

Dans le troisième scénario, l'emploi total augmente de 863 000 unités, soit de 0,8 pour cent par rapport au scénario de référence en fin de période.

TABLEAU 37 - Scénario 3 - Impact sur l'emploi des investissements économiseurs d'énergie
(en pour cent par rapport au scénario de référence)

	t+1	t+5	t+10
Allemagne			
Energie	-0,09	-0,41	-0,65
Industrie manufacturière	0,08	0,5	1,73
biens intermédiaires	0,34	1,17	2,18
biens d'équipement	0,01	0,37	1,73
biens de consommation	0,08	0,46	1,59
Construction	0,36	1,04	1,61
Transport et communication	0,12	0,78	1,50
Autres services marchands	0,11	0,40	0,51
Total secteur marchand	0,11	0,52	1,17
Services non marchands	0,00	0,00	0,00
Emploi total	0,09	0,43	0,97
Belgique			
Energie	-0,96	-2,41	-4,72
Industrie manufacturière	0,11	0,73	1,59
biens intermédiaires	0,17	1,12	1,83
biens d'équipement	0,06	0,33	0,84
biens de consommation	0,11	0,88	2,09
Construction	0,30	0,58	0,61
Transport et communication	0,38	1,08	1,67
Autres services marchands	0,24	0,58	0,78
Total secteur marchand	0,21	0,61	0,93
Services non marchands	0,00	0,00	0,01
Emploi total	0,17	0,50	0,76
France			
Energie	-0,31	-1,09	-2,05
Industrie manufacturière	0,11	0,63	1,48
biens intermédiaires	0,21	1,15	2,52
biens d'équipement	0,08	0,35	0,84
biens de consommation	0,11	0,74	1,85
Construction	0,28	0,75	1,00
Transport et communication	0,11	0,39	0,63
Autres services marchands	0,17	0,51	0,79
Total secteur marchand	0,14	0,50	0,91
Services non marchands	0,00	0,00	0,00
Emploi total	0,10	0,37	0,69

Cette création nette d'emploi résulte, d'une part d'une réduction des coûts salariaux qui réduisent les coûts de production des entreprises, et d'autre part de la modification des prix relatifs des facteurs de production. L'augmentation de la fiscalité portant sur les produits énergétiques joue donc en faveur de l'emploi, et ceci au détriment du capital productif. Par ailleurs, l'emploi bénéficie d'un léger effet de relance de l'activité dans l'ensemble de l'Union européenne. Une grande

partie des impacts positifs provient de la dynamique européenne, consécutive à la mise en oeuvre simultanée des mesures dans les six pays. En effet, les effets nationaux se renforcent et ne se concurrencent pas.

Les mesures simulées dans le troisième scénario ont des impacts différenciés sur l'emploi sectoriel au niveau européen. Le secteur de l'énergie est en effet le seul à connaître des pertes d'emplois, alors que le secteur des services est responsable à lui seul de plus de 28 pour cent des créations d'emplois au niveau européen.

L'évolution favorable de l'emploi européen masque des différences au niveau national. On constate des effets positifs plus marqués en Allemagne (voir tableau 37), où l'évolution de l'emploi est supérieur à la moyenne européenne. Ces différences nationales en matière de création d'emploi résultent essentiellement de la présence ou non d'un secteur énergétique important dans le pays, ainsi qu'au contenu en CO₂ de la consommation d'énergie des différents secteurs. Des différences apparaissent donc dans les évolutions sectorielles. En Belgique, l'emploi suit de près l'évolution européenne. En Allemagne, la hausse de l'emploi total, et en particulier celui de l'industrie manufacturière, est supérieure à la moyenne européenne. En France, l'impact sur l'emploi total est inférieur à la moyenne européenne. L'emploi dans le secteur des biens intermédiaires connaît une croissance relativement plus importante mais en unités, ce sont les services marchands qui génèrent le plus d'emploi.



Conclusion

Les politiques simulées dans le cadre de l'évaluation des effets des priorités 2 (augmentation de l'intensité d'emploi de la croissance) et 3 (abaissement des coûts salariaux indirects) d'Essen s'avèrent être globalement positives pour l'emploi. Toutefois, la nature et l'ampleur des effets sur l'emploi, mais également sur la croissance, les prix et les finances publiques, varient selon la politique retenue.

Les politiques concertées de *modération salariale* permettent essentiellement d'accroître l'emploi par une modification des coûts relatifs des facteurs. Toutefois, dans le cas d'une petite économie ouverte comme la Belgique, l'emploi progresse également sous l'impulsion d'une croissance économique plus soutenue. Pour des pays plus grands, comme l'Allemagne et la France, l'activité économique est peu affectée par la modération salariale et cette politique permet donc uniquement d'accroître l'intensité en emplois de la croissance. Les effets récessifs sur la demande intérieure de cette politique sont, selon le cas, tempérés, neutralisés ou sur-compensés par les retombées macroéconomiques positives de l'amélioration de la compétitivité-prix. Cependant, ces retombées positives s'obtiennent toujours aux dépens de la croissance économique des pays tiers. Enfin, notons que cette politique dégrade de façon non-négligeable les finances publiques.

Les politiques concertées de *réduction des coûts salariaux indirects* se distinguent des politiques de modération salariale par le fait qu'elles n'amputent pas le pouvoir d'achat des travailleurs. Dans le cas d'une réduction généralisée des cotisations sociales employeurs, la croissance économique s'accélère nettement en Allemagne et en France, mais plus modestement en Belgique. Cette politique a donc un impact d'autant plus favorable sur la croissance que le pays est grand et relativement fermé. Si la réduction des cotisations est ciblée sur les travailleurs "bas salaires", les créations d'emploi sont plus importantes que dans le cas d'une réduction généralisée. Les gains en terme de croissance sont alors plus réduits pour la Belgique, mais se maintiennent pour les deux autres pays. Les effets de retour sur les finances publiques sont nettement plus élevés dans le cas du ciblage sur les "bas salaires".

Les politiques de *réduction du temps de travail* ont des effets contrastés selon les modalités retenues. Une réduction généralisée du temps de travail avec compensation salariale intégrale crée peu d'emplois mais dégrade assez nettement la croissance économique. Elle permet toutefois de dégager des excédents budgétaires. Une réduction-réorganisation du temps de travail sans compensation salariale fournit des résultats positifs à la fois sur l'emploi, la croissance et les finances publiques. La réduction généralisée du temps de travail sans compensation salariale et la réduction-réorganisation avec compensation salariale

le intégrale donnent des résultats plus mitigés en terme de croissance économique.

Les effets sur l'emploi d'une politique de subvention à la consommation de *services de proximité* dépendent crucialement de la capacité des pouvoirs publics à subventionner uniquement des services avec des caractéristiques particulières. En effet, cette politique n'aura un impact significatif sur l'emploi que si elle vise des activités inexistantes auparavant, qui présentent un contenu en emploi élevé et à main d'oeuvre peu qualifiée. En ce qui concerne ses effets sur la croissance économique, la précision du ciblage est d'autant plus importante que l'économie est ouverte et que des tensions inflationnistes apparaissent rapidement suite à un choc de demande. Enfin, en l'absence d'un ciblage précis, le dispositif s'avère fort coûteux pour les finances publiques.

Les politiques *environnementales* peuvent avoir des effets nets positifs sur l'emploi total dans la mesure où elles sont envisagées de façon globale et parallèlement à la mise en oeuvre d'un instrument incitatif cohérent. En effet, la mise en oeuvre d'une fiscalité énergétique, calibrée sur base du contenu en CO₂ et du contenu énergétique de la consommation des ménages et des entreprises, accélère la diffusion de technologies moins énergivores dans l'ensemble des secteurs d'activité, y compris auprès des ménages. Ceci conduit simultanément à une réduction de la consommation d'énergie et à une création nette d'emploi, pour autant que les recettes fiscales supplémentaires soient recyclées en réductions des cotisations sociales employeurs.

En conclusion, force est de constater que les politiques étudiées et liées aux priorités 2 et 3 d'Essen ne constituent pas une panacée; si elles tendent bien à réduire les taux de chômage dans les pays qui les mettent en oeuvre, elles ne seraient pas suffisantes pour réaliser l'objectif de plein-emploi dans le cadre des contraintes pesant actuellement sur les finances publiques.